Paraît depuis 1913.
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 41 SAINT-BONIFACE JEUDI 7 FÉVRIER 1980

Au sommaire

Objectif: 18 février

Comme nous l'avions annoncé la semaine dernière, nous continuons dans la présente livraison la série d'articles sur les principaux candidats à l'élection fédérale dans la circonscription de Saint-Boniface. En suivant l'ordre alphabétique, Bernard BOCQUEL est allé rencontrer le candidat néo-démocrate, M. Marc Boily.

Coup d'oeil sur l'immersion

On en parle assez régulièrement, mais on en oublie parfois certains aspects. Or l'immersion connaît depuis quelques années un développement tel au Manitoba, qu'il est bon de rappeler, à l'occasion, en quoi consiste ce programme qui a pour but d'amener des jeunes unilingues au bilinguisme fonctionnel.

La fondation Radio Saint-Boniface

La fondation Radio Saint-Boniface a rendu publique, la semaine dernière, la liste des bénéficiaires des quelques $20,000 d'octrois qu'elle accorde à des institutions de la communauté franco-manitobaine, depuis 1974.

Les Va-Nu-Pieds

Les amateurs du roman "Les Va-Nu-Pieds", écrit par Madeleine Laroche seront heureux de savourer une autre tranche de leur récit préféré dans le chapitre XX, intitulé "L'école de campagne".

Les résultats de la campagne du "Coup de pouce" à LA LIBERTÉ: chiffres records et commentaire, en page éditoriale.

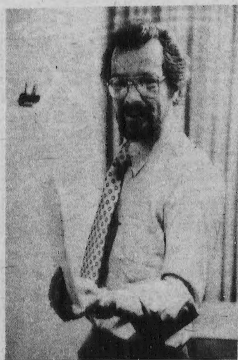


Maria Chapdelaine au Cercle

Chez les Chapdelaine, on retrouve principalement, de gauche à droite: Michel Breton (Louis Hémon), Lucie Grégoire-Auger (Maria Chapdelaine), Pierre LaRoche (Monsieur Chapdelaine) et, agenouillée, Marie-Jeanne Delaquis (Mme Chapdelaine). Voir la critique de Bernard BOCQUEL en page 14.

Le Dr Henri Marcoux

Le premier chiro dissident



Le docteur Henri Marcoux

Si le chiropraticien Henri Marcoux s'est retiré du plan d'assurance-maladie du gouvernement provincial (medicare) - le premier chiropraticien à agir ainsi au Manitoba - c'est d'abord sur la recommandation de son comptable. C'est pourquoi aussi, aujourd'hui, il se démène ainsi pour la parité pécunière et professionnelle des chiros avec le reste du corps médical.

par André-Yves ROMPRÉ

L'épopée du docteur Marcoux de Saint-Boniface a débuté en décembre dernier lorsqu'il a fait part au "Manitoba Health Services Commission" de son intention de quitter le régime d'assurance-maladie provincial parce qu'il lui devenait "impossible de pratiquer adéquatement" sa profession à l'intérieur du régime.

De plus, constatant que depuis dix ans le tarif d'une visite chez un chiro avait augmenté de seulement 39 pour cent, alors que les dépenses inhérentes à un cabinet professionnel de chiropraticien avait triplé ou quadruplé par rapport à cela, il a accusé le présent système "de maintenir une discrimination envers le corps chiropratique". Dans les faits, M. Marcoux demandait à la Commission de reviser ses tarifs de $5.93 par visite à $8.80, plus le coût des examens supplémentaires requis.

Il a aussi souligné au ministère de la Santé que le salaire des chiropraticiens à l'extérieur de la province étaient beaucoup plus élevés, tel en Saskatchewan et en Ontario où l'on gagnerait facilement le double, quand ce n'était pas le

(Suite à la page 3)

Éditorial

Un bilan plus qu'encourageant du "Coup de pouce"

Quatre mois de campagne annuelle d'abonnement de soutien financier volontaire au journal **LA LIBERTÉ** viennent de prendre fin. À sa quatrième année d'existence, la campagne 1979-80 du "Coup de pouce" à **LA LIBERTÉ** vient d'atteindre un sommet sans précédent.

Les résultats compilés à ce jour donnent les chiffres suivants: depuis le mois d'octobre dernier, jusqu'au 5 février inclusivement, 1,224 personnes ont souscrit la somme de $14,662.54 pour venir en aide à cette toujours fragile entreprise de presse qui s'appelle **LA LIBERTÉ**.

•

Nous croyons qu'il s'agit là d'une sanction d'appui au seul journal hebdomadaire de langue française au Manitoba qui tente, en dépit de bien des embûches, d'apporter à chaque semaine des nouvelles originales du Manitoba, en français, dans les 12,000 foyers franco-manitobains.

Pour fins de comparaisons, il est bon de préciser que l'année dernière, la campagne avait connu un succès respectable, bien que moins mirobolant que celui de cette année: 759 donateurs avaient alors contribué la somme de $9,022.74 au "Coup de pouce". Le progrès réalisé au cours des quatre derniers mois montre donc une augmentation de l'ordre de 30 pour cent de plus que l'année dernière, alors qu'on avait connu une progression de l'ordre de 12 pour cent par rapport à l'année précédente.

En même temps qu'elle réjouit tous les artisans du journal, de même que les administrateurs de la société éditrice du journal, Presse-Ouest Limitée, cette ascension met aussi en saillie l'indice d'un intérêt toujours plus grand des lecteurs envers leur journal. Il va sans dire qu'un tel intérêt est de nature à stimuler tous ceux qui participent, de près ou de loin, à la fabrication de ce journal et à les inviter à poursuivre dans le sens d'une amélioration continue du journal, tant sur le contenu que sur sa présentation technique.

•

La campagne qui vient de se terminer a été marquée par un blitz spectaculaire, produit à l'occasion de la réalisation de cette émission spéciale "Discothèque ouverte/Coup de pouce", le 8 décembre dernier, et qui avait rapporté la somme de plus de $3,000. Grâce à cette collaboration que **LA LIBERTÉ** et **CKSB** Radio-Canada s'étaient offerts mutuellement. Il va sans dire que cette émission a constitué l'un des points tournants de cette campagne du "Coup de pouce", contribuant à générer un lot de publicité autour de l'événement. Bien que cependant, cette période ait été aussi marquée par une autre forme de publicité, pour peu que l'on s'en souvienne...

Pour apporter une précision technique au niveau de la publication des noms de tous les souscripteurs, les lecteurs trouveront dans les pages voisines, la liste des personnes, groupes ou organismes qui ont, en date du 5 février, expédié leur "Coup de pouce".

Les lecteurs noteront que la liste des 185 personnes qui ont si généreusement manifesté leur appui au journal à l'occasion de l'émission spéciale du 8 décembre n'apparaît pas dans ces mêmes pages; pour une question d'espace uniquement, il a fallu remettre cette dernière publication de "Discothèque ouverte/Coup de pouce" à la semaine prochaine. Il est à rappeler aussi qu'une trentaine des 185 personnes qui avaient téléphoné durant cette émission n'ont toujours pas fait parvenir leur abonnement de soutien au journal. L'administration des bureaux de **LA LIBERTÉ** tentera de rejoindre ces personnes au cours des prochains jours, par téléphone.

Quant à ceux et celles qui continueront à nous faire parvenir un "Coup de pouce", qu'ils (elles) soient rassurés(ées), car leurs noms seront publiés à la première publication des listes à l'automne prochain.

•

Les résultats de la dernière campagne du "Coup de pouce" sont un signe très encourageant. Un merci, bien chaleureux et sincère, accompagne tous les donateurs, dans la présente lecture du journal auquel, tous, nous croyons.

André-Yves ROMPRÉ

Dans les cours des riches

Cher monsieur le rédacteur,

Un sujet largement discuté parmi le peuple, et que vous avez rapporté dans votre journal, est que la Cour suprême du Canada a décidé, en décembre dernier, de restaurer le français comme langue officielle au Manitoba. Je voudrais premièrement dire que j'appuie complètement le droit des francophones de cette province, et du Canada entier, aussi bien que tous les gens d'origines nationales différentes, à sauvegarder et défendre leur langue et leur culture.

Néanmoins, la question qu'on doit se demander, c'est comment cette décision de la Cour suprême du Canada garantira-t-elle ces droits? Pourquoi a-t-elle rendu cette décision quand l'état du riche, dont elle en fait partie, a été initialement responsable pour la suppression de la langue, de la culture et des traditions du peuple?

Cette décision judiciaire est présentée comme une grande victoire pour "l'unité nationale". Mais comment est-ce une victoire (pour l'unité nationale) quand derrière ceci on y voit une tentative constante, par une poignée de millionnaires qui dirigent le pays, à diviser le peuple sur l'issue de la langue, lançant francophone contre anglophone, Canadien contre Québécois.

Pour en venir au fait cette sorte de décision dans ce pays, qui n'est pas entre Anglais et Français, mais entre une petite poignée de parasites riches qui sont exploiteurs et la vaste majorité de gens qu'ils exploitent. Il n'y a pas de conflit fondamental entre francophones et anglophones. Ce conflit existe entre toutes personnes, les Québécois inclusivement, et la petite poignée de millionnaires exploiteurs - qui eux aussi parlent diverses langues.

La promotion du langage, comme étant la source de division dans ce pays, ainsi que l'hystérie raciste propagée par les riches parmi le peuple, sont simplement des moyens utilisés pour promouvoir la rivalité entre les gens. Ceci a l'effet de nous diviser, et sans unité on ne peut combattre l'ennemi véritable.

Alors, en examinant cette décision récente, il semble évident qu'une décision prise par la Cour suprême des riches ne garantira jamais au peuple leurs droits de langue et de culture. Rien ne changera pour les francophones de cette province parce qu'ils peuvent maintenant être entendus dans une cour de riches en français aussi bien qu'en anglais. Nous ne pouvons pas tenir aux illusions que les riches, qui ont initialement supprimé la langue et les traditions du peuple, vont maintenant essayer de résoudre le problème qu'ils ont créé. Non, ce n'est que le peuple lui-même, uni, qui peut résoudre le problème en prenant l'initiative, en luttant pour bâtir un pays où tous les droits des citoyens, y compris ceux de protection de droits linguistiques et culturels de différentes origines nationales, seront garantis.

Sincèrement,

Sharon Segal, candidate
Marxiste-Leniniste
dans Saint-Boniface

le 4 février 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves Rompré

Journaliste: Bernard Bocquel

Collaborateur: Raymond Hébert

Publicité: Léo Grouette

Composition typographique: Lorraine Sabo

Correction d'épreuves: Augusta Davidson

Montage: Gérard Gagné

Secrétariat: Odette Guyot, Huguette Suchy

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Bonjour, "I am a frog!"

Monsieur le rédacteur en chef,

Je dois remercier avant toute chose, cet oasis français qui alimente les espoirs, les besoins et les rites de plusieurs milliers de lecteurs,... et lectrices! Voici; je suis tout nouveau d'un départ du Québec qui consiste en 12 mois de migration en vue d'apprendre un métier: piloter! Imaginez cette crainte lors de l'arrivée: hors du berceau pour la première fois! Et quelle surprise alors...! C'est ainsi que ce journal est venu m'apporter un peu de soleil dans ma semaine; un peu de vie dans chaque réveil matinal. Vous savez, c'est triste d'être perdu dans un désert anglais. J'aime bien les anglais, mais je m'aperçois que c'est un peu compliqué pour moi de communiquer. Ils sont anglais et moi... anglais à 70% selon mes examens linguistiques du mois passé! Merci donc à ces lectrices, lecteurs et personnel du journal qui participent à la rencontre d'amis si loin de chez-soi; dans un tout nouveau chez-soi.

Et puis, je voudrais raconter quelque chose que je n'ai pas raconté à personne encore... c'est peut-être partial "un peu", toutefois, ce n'est pas malicieux du tout. Et si je semble mélancolique, c'est que de rejoindre des Hommes au-dessus des contraintes grammaticales et linguistiques, c'est tellement plaisant à l'arrivée en pays nouveau.

C'etait de mes amis anglais (de ceux qui favorisent l'apprentissage des deux langues, mais qui ne veulent pas apprendre le français): nous étions à peine réunis dans ce mess vaste et joyeux que les histoires et les drôleries sur les "frogs" commencèrent... j'ai même ri, oui... Ils ont quand même beaucoup d'imagination nos confrères anglais! Et voici qu'un copain (anglais) me dit devant tous que j'avais un anglais pas trop pire, mais que mon accent du Québec était affreux; eux disent "heavy and not cute at all"!

Plusieurs m'ont reproché mon accent, mais celui-là était de trop. Je n'ai donc pas hésité, et devant cette audience loufoque j'ai donné mon point de vue, et j'ai dit: "cet accent, qu'il vous plaise ou non, je vais le garder, car c'est un accent qui a grandi chez moi, un accent qui est né des soirées entre amis le soir de la paye, des soirées de Noël où nous entamions des cantiques colorés, et il provient aussi des clochers et des pommiers de ma région. Cet accent a vieilli avec moi; il est aussi vieux que mon enfance, il est de moi et je suis de lui. Il est de mes amis et de mes croyances!"

Et ils n'ont rien compris... mon anglais devait être mauvais! Mais je voulais que quelqu'un le sache. Et par ce journal, j'écris aujourd'hui mon respect pour les francophones du Manitoba, pour leur solidarité et leur courage. Votre union chaleureuse en ce journal donne à l'exilé une substance douce pour le coeur! Je vous remercie pour cet îlot en pleine mer agitée...

José Pouliot
Winnipeg, Manitoba
le 17 janvier 1980

D'autres lettres à LA LIBERTÉ en page 30 et 31

(Suite de la une)

Le chiro dissident

"triple" du salaire d'ici pour les chiros aux États-Unis.

Avec fracas donc, le docteur Henri Marcoux - un ancien président du Festival du Voyageur - devient le premier chiropraticien à contester, par un geste concret, le régime d'assurance-maladie de la province auquel personne n'est tenu d'appartenir obligatoirement. Créé en 1969, ce régime touche, entres autres, quelques 65 chiropraticiens du Manitoba.

En conséquence de son geste, le docteur Marcoux se dit conscient du danger de voir baisser le nombre de sa clientèle qu'il devra facturer directement désormais à un coût presque double, mais il croit qu'une baisse de sa clientèle jusqu'à 50 pour cent même, ne l'empêcherait nullement de rester dans la même échelle de taxation d'impôt qu'auparavant. Il a de plus précisé: "Je ne crois pas vraiment que beaucoup de clients me délaisseront, car la chiropratique est devenue maintenant plus connue dans la population, et les gens qui venaient me voir vont continuer de le faire. Et si certains n'ont pas le moyen de payer, je ne vais quand même pas les facturer à des tarifs qu'ils ne pourront payer".

C'est officiellement à partir du 1er mai prochain que le docteur Henri Marcoux quittera les rangs de "medicare". Il prévoit aussi que d'autres chiropraticiens le quitteront d'ici les prochains mois, "n'ayant plus les moyens de rester dans ce régime".

Amer envers le régime provincial, le docteur Marcoux l'accuse de "mettre en jeu le niveau d'acceptation professionnelle" en n'offrant pas aux chiropraticiens la parité avec les médecins.



"Dance Makers" au C.C.F.M.

Dans le cadre des Jeunesses musicales du Canada, le Centre culturel franco-manitobain présentera, le 17 février à 20h00, la troupe de danse, "Dance Makers" qui a été fondée en 1974. Son directeur artistique Anna Blewchamp a reçu, en 1979, le prix Jean Chalmers pour la chorégraphie, attribué à la conférence annuelle sur la danse au Canada, en récompense d'un apport exceptionnel à la danse canadienne.

Les petites nouvelles

Au "Cabaret des jeunes pionniers"

Martin Lavoie, le duo Dubé-Lefebvre, Maurice Paquin, Gerry et Ziz, La Famille LaRoche et Vincent Dureault sont au nombre des artistes qui se produiront en spectacle durant le Festival du Voyageur, au "Cabaret des jeunes pionniers 80" qu'organise le Conseil jeunesse provincial. Le "Cabaret" sera situé au Club de golf de Saint-Boniface, 100, rue Youville, à Saint-Boniface, du 17 au 23 février. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec M. Dennis Connelly au 247-8947.

Chez les scouts de Saint-Pierre-Jolys

Les scouts de Saint-Pierre-Jolys organisent pour le samedi 9 février, à compter de midi jusqu'à 16h, un "poker derby" en ski de fond, sur un parcours d'environ 5 milles.

Les intéressés sont priés de se rendre au Centre des scouts, rue Côté, à temps pour participer à la randonnée. L'entrée au "Derby" est de $5 pour les adultes, et de $2 pour les 16 ans et moins. Informations: M. Claude Bouchard (433-7502).

alphonse©

par Daniel Tougas et Robert Freynet









La chronique de Raymond HÉBERT

L'éclosion de la culture franco-manitobaine



Le bilan de la production culturelle des Franco-Manitobains depuis 10 ou 15 ans témoigne d'une progression constante dans le nombre d'activités et d'un souci toujours grandissant de professionnalisme.

Un article du "Winnipeg Tribune" du 29 janvier dernier a passé en revue presque toutes les activités culturelles qui se déroulent présentement au Manitoba français et surtout à Saint-Boniface. On ne peut qu'être impressionné par le nombre et la diversité de ces activités, et souvent même, par leur qualité.

On y rappelle les événements marquants des derniers mois ou ceux qui sont à venir: les honneurs remportés au Festival de Granby par Nicole Brémault et Marie Patenaude; la préparation des émissions de la série "L'air du temps" qui mettront en vedette les talents de Pat Joyal et Nicole Brémault, de Mark Kolt, de Ziz et de Gilberte Bohémier, entre autres; les spectacles du Cercle Molière, des Intrépides, des Danseurs de la Rivière Rouge.

Certes, l'article du "Tribune" était incomplet, en ce sens que certains artistes ou activités n'y étaient même pas mentionnés: je pense en particulier à la Famille LaRoche et à ce grand point de ralliement annuel que constitue maintenant le Festival du Voyageur.

La recherche d'identité

Dans ce foisonnement d'activités, ce bouillonnement constant, ce qui étonne le plus est le fait que certains artistes franco-manitobains tentent, dans leurs compositions, de décrire ce que c'est que d'être Manitobain francophone, c'est la recherche évidente dans certaines oeuvres d'une identité à la fois personnelle et collective. Dans ce domaine, le travail le plus intéressant, à mon sens, nous vient de Ziz, de Pierrette LaRoche, de Mark Kolt, et de Gilberte Bohémier. Tous ces artistes composent leurs propres chansons, des chansons qui sont le fruit d'une introspection poussée qui toutefois ne s'abstrait pas du milieu collectif qui les a produites.

J'ai eu le privilège ces derniers jours d'avoir un avant-goût du premier microsillon de Gilberte Bohémier. C'est sans contredit le meilleur début qu'ait connu un artiste franco-manitobain sur disque: on y retrouve des chansons inédites, interprétées dans plusieurs styles différents, avec un accompagnement instrumental qui soutient l'intérêt de l'auditeur.

Mais ce qu'on y trouve de plus remarquable, c'est cette tentative de définition de l'identité manitobaine, manitobaine française. En plus, pour ce faire, Gilberte fait des sauts lyriques qui en feront sans doute parler plusieurs au Québec et en Acadie, notamment son usage du terme "le large" pour décrire l'espace des plaines plutôt (ou aussi bien que) celui de la mer. Une des chansons, le "Catholic Blues", risque de déloger les "Vaisseaux brûlés?" comme sujet de controverse religieuse dans notre milieu. (Heureusement, car ces "Vaisseaux" commencent à être passablement troués!)

Somme toute, le disque de Gilberte Bohémier représente une tentative sérieuse de création authentique qui emprunte différents styles; c'est une formule qui présente de nombreux hasards, hasards qui ont été largement contournés par le professionnalisme évident de la production.

Un risque

La réalisation de ce disque devient ni plus ni moins qu'un tour de force lorsqu'on sait que Gilberte Bohémier l'a produite elle-même, à partir du financement jusqu'à la distribution. C'est un risque énorme qu'elle a pris, mais un risque calculé, si confiante est-elle en ses propres talents. Il ne reste qu'à lui souhaiter un succès national, car son disque à mon avis se compare très favorablement à beaucoup de ces "nouveautés" de qualité et d'intérêt éphémères qui nous proviennent régulièrement du Québec.

Il reste également à souhaiter que d'autres suivront cette voie, surtout dans l'entreprise difficile, mais fascinante qu'est la définition de notre identité individuelle ou collective. Espérons aussi que nos organismes culturels trouveront le moyen d'aider à la réalisation de nouvelles productions de ce genre.

Les donateurs au "Coup de pouce"

Emma & Joseph Philippot, Saint-Boniface
M. & Mme Alfred Guenette, Saint-Boniface
Léo & Louise Charrière, Saint-Boniface
Mme A.F. Fleury, Headingly
Mme Alexina Manaigre, Saint-Norbert
Arthur Bruce, Powerview
Mme Marcien Bourgouin, Richer
Laure & Denise Rocan, Saint-Boniface
Mme Hélène & Mariette Parent, Letellier
M. Ovila Bissonnette, Saint-Joseph
I. Kitson, Portage la Prairie
R.J. Bessette, Somerset

G. Gendreau, Winnipeg
Anonyme, Saint-Claude
Mme Emilia Bouchard, Saint-Jean-Baptiste
Aimée Lafrance, Saint-Vital
M. & Mme Albert J. Gobeil, Saint-Pirre-Jolys
Elise Morier, Saint-Boniface
Ida Joyal, Sainte-Agathe
Gérard Comeau, Saint-Vital
Aimé Vielfaure, La Broquerie
M. & Mme Joseph Rémillard, Saint-Boniface
Henri E. Lambert, Saint-Boniface
Grégoire Jeanson, Lorette

G.E. Jeanson, Saint-Boniface
Claude Martin, Saint-Boniface
Laurette Musso, Saint-Boniface
Mme Lucia Baril, Saint-Boniface
Paul & Doreen Payette, Saint-Boniface
Jeannine E. Archambault
Sainte-Rose-du-Lac
J.O. Joyal, Winnipeg
Mme Eric Lussier, Olds, Alberta
Roméo Dagesse, Haywood
A.M. Boucher, Saint-Boniface
Mme Cécile Pilon, Saint-Boniface
Georges & Antoinette Fréchette
Saint-Boniface
Mme Marguerite Dumaine
Saint-Vital
M. & Mme Lucien Fontaine, Sainte-Agathe
Henri Vaillant, Haywood
Guy Chaurière, Winnipeg
Mme Jos. Delveaux, Winnipeg
Mme Huguette Touchette, Saint-Vital
Ginette Dupasquier, Saint-Vital
M. & Mme Raymond Jubinville
Saint-Boniface
Olive Fontaine, Sainte-Agathe

Lucien & Cécile George,
Sainte-Anne-des-Chênes
Mme Rolande Geswin, Winnipeg
Yvonne Lussier, Marie-Louise & Wilfrid Proulx
Sainte-Rose-du-Lac
Gilbert Vrignon, Saint-Boniface
M. & Mme Guy Mulaire, Saint-Boniface
Joanne Dandenault, Winnipeg
Mme Blandine Bédard, Saint-Boniface
Simone Mondor, Saint-Boniface
Justin J. Bourbonnière, Sainte-Rose-du-Lac

Louis & Paulette Gosselin, Saint-Malo
René Labossière, Somerset
Juliette Lacroix, Elie
Mme Germaine Laforest, Saint-Boniface
Delphine Turenne, Saint-Pierre-Jolys
Antonio Labossière, Saint-Boniface
M. & Mme Mathieu Lemoine, Sainte-Agathe
M. & Mme Auguste Gauthier, Sainte-Agathe
Mme Albert Damphousse, Letellier
Omer & Marie-Jeanne Bernardin
Saint-Boniface
Marius Magnan, Sainte-Anne-des-Chênes

LA LIBERTÉ en recueille la moitié

La Fondation Radio Saint-Boniface accorde $20,000 d'octrois

La Fondation Radio Saint-Boniface vient de rendre publique la liste des récipiendaires des octrois et bourses qu'elle accorde annuellement depuis 1974 à diverses institutions, groupes ou individus de la communauté francophone du Manitoba.

par André-Yves ROMPRÉ

Dans un communiqué livré à la presse la semaine dernière, la Fondation Radio Saint-Boniface a fait part que $20,000 seront accordés au cours de l'année 1980. Ainsi, dit le communiqué, "en vue d'assurer plus de stabilité au journal **LA LIBERTÉ**, qui est le seul hebdomadaire provincial d'expression française au Manitoba, un octroi de $10,000 sera versé à Presse-Ouest Limitée, dont $5,000 immédiatement et l'autre $5,000 en juillet prochain".

Le président de la fondation, M. Roland Couture, au cours d'un entretien avec le président de Presse-Ouest à **LA LIBERTÉ** samedi dernier, a précisé que "La Liberté étant le médium qui pénètre le plus dans les foyers francophones du Manitoba, et sa qualité améliorée" ont constitué les raisons pour attribuer au journal le montant de l'octroi.

Un autre bénéficiaire de l'aide de la Fondation Radio Saint-Boniface est le Petit séminaire de Saint-Boniface, à qui il sera versé la somme de $3,000. "Cette somme servira à offrir des bourses qui seront distribuées à certains étudiants, tout en versant une aide à cette maison de formation chrétienne dont les bienfaits se font sentir dans bien des milieux", précise encore le communiqué.

Les autres dons, se chiffrant à $7,000, serviront à compléter la lecture et la classification d'articles qui paraissaient dans "Le Manitoba", petit journal publié à Saint-Boniface entre 1881 et 1925.

$125,000 en bourses et octrois

Des bourses seront aussi octroyées à des jeunes artistes qui ont déjà déployé leurs talents au Manitoba et qui "méritent bien notre encouragement", poursuit le texte du communiqué de la Fondation.

L'association des Scouts du Canada n'a pas été oubliée, car la Fondation viendra en aide à son équipe d'animation "qui déploiera ses énergies en vue de faire connaître davantage ce mouvement dont la valeur n'est plus à faire".

D'autres bourses d'études ont été offertes pour le recyclage de certains membres du clergé ainsi qu'à un professeur laïc qui se propose de suivre des cours avancés d'étude biblique.

La fondation a tenu à souligner qu'avec des moyens somme toute limités, elle a versé depuis 1974, près de $125,000 en bourses et octrois "pour promouvoir une gamme d'activités se rattachant, en grande partie, à la culture franco-manitobaine".

La Fondation accepte les dons de tous ceux et celles qui sont intéressés à augmenter le capital dont les intérêts, uniquement, sont octroyés annuellement, et elle émet bien sûr, des reçus pour fins d'impôt.



M. Roland Couture, (à droite) le président de la Fondation Radio Saint-Boniface a rencontré M. Michel Lagacé, le président de Presse-Ouest Limitée, aux bureaux de LA LIBERTÉ samedi dernier et a souligné que ce journal est le médium d'expression française qui pénètre le plus dans les foyers du Manitoba français.

MARC BOILY:
"Tout le monde penche

Pour la première fois depuis l'élection fédérale de 1972, le Nouveau Parti Démocratique est représenté dans la circonscription de Saint-Boniface par un francophone. Le candidat s'appelle Marc Boily, a 25 ans, est originaire de La Broquerie, occupe un poste de policier dans le district Saint-Boniface/Saint-Vital. Et surtout, affiche des principes.

par Bernard BOCQUEL

Marc Boily est un néo-démocrate de longue date. "Je suis devenu un socialiste convaincu en 1972. Il me suffisait de regarder comment Ed Schreyer gouvernait, c'est-à-dire en respectant ses promesses, pour affermir mes convictions".

Pourquoi s'est-il, alors qu'il dispose simplement de son expérience de militant, lancé déjà dans cette campagne électorale, en acceptant de tirer un trait sur six semaines de salaire? Réponse: "Le temps pour moi était venu de mettre mes convictions à l'épreuve. J'étais rendu au stade où il fallait que je fasse mes preuves".

Bien sûr, il reconnaît de bonne grâce qu'il n'est pas rompu aux subtilités de la politique. Mais il ajoute que d'éventuelles gaffes ne le dérangeraient pas vraiment, parce que, souligne-t-il, "Personne ne pourra m'accuser de ne pas être fidèle à mes principes. Et il y en a deux sur lesquels je ne transigerai pas: l'honnêteté et la sincérité".

Quelques monopoles

Tout au long de ses interventions, Marc Boily met l'accent sur le besoin de justice. "La charité chrétienne, c'est le but de l'homme. Si un homme est chrétien, et bien il est socialiste. Car le socialisme, c'est une forme de charité", affirme le candidat néo-démocrate.

Voilà pourquoi, précise-t-il, il mène une campagne électorale dans l'esprit des Ed Schreyer, J.F. Woodsworth, Tommy Douglas, "c'est-à-dire qui est basée sur le fait que le Canadien est propriétaire du pays, de ses ressources et qu'on doit partager entre les citoyens. Les ressources naturelles du pays et ses richesses doivent revenir au peuple et non à quelques monopoles".

Et de continuer: "Si on demande au Canadiens de faire des sacrifices, il est temps que les multinationales payent aussi. Les gens, avec les taux d'inflation que nous devons subir, commencent à comprendre que, pendant qu'ils perdent de l'argent, d'autres en font".

Le véritable handicap de Marc Boily, tout au moins au début de la campagne, résidait dans le fait qu'il était peu connu. Et par rapport à l'actuel député du comté, M. Robert Bockstael, carrément inconnu. Ce désavantage, Marc Boily essaie de le combler en effectuant un maximum de "porte à porte" et en participant, avec les autres candidats, à divers débats.

Déménager en Russie

Il apparaît clairement, en écoutant le candidat néo-démocrate de Saint-Boniface, que son véritable concurrent n'est pas le Conservateur, mais bien le Libéral, qu'il ne ménage pas, au demeurant. Il cite volontiers une anecdote. "C'était le 29 janvier au Foyer Chez-Nous lors d'une rencontre avec les candidats et les retraités. J'expliquais que les ressources naturelles doivent appartenir aux Canadiens et qu'il fallait augmenter le rôle de Pétro-Canada. Quand il a pris la parole, M. Bockstael en a conclu que Pétro-Canada serait propriétaire de toutes les stations d'essence et, donc, qu'on pouvait aussi bien déménager en Russie".

La conclusion de Boily: "M. Bockstael retourne aux tactiques des anciens politiciens en faisant passer le N.P.D. pour un parti communiste quand en effet seulement



Quelque 200 volontaires participent à la campagne de Marc Boily, pour tenter de ravir le siège aux Libéraux.

Les petites nouvelles

Les bureaux spéciaux de scrutin

Les électeurs qui ne peuvent pas voter le jour des élections, le 18 février, pourront voter avant cette date à l'un des bureaux spéciaux de scrutin prévus pour la 32e élection fédérale.

Les bureaux de scrutin seront ouverts samedi le 9 février, lundi le 11 février et mardi le 12 février, de midi à 20 heures.

Tous les renseignements nécessaires sur le vote à un bureau spécial de scrutin peuvent être obtenus au bureau d'élections Canada de chaque circonscription.

pour un changement"

le bien du peuple est en question. Seulement voilà, je ne suis pas communiste, car un pays doit fonctionner en démocratie. Un socialiste, c'est un homme qui croit que l'individu passe avant l'État".

Comme les Libéraux, le N.P.D., dans cette élection, courtise les francophones de la circonscription. Pourquoi les francophones devraient-ils voter pour lui? "Pour la même raison que les anglophones. Car nous offrons une stratégie industrielle pour développer le pays. Quant à la question linguistique, certes les Libéraux de Trudeau ont aidé les francophones hors Québec. Mais il ne faut pas oublier que les Libéraux nous prêchaient qu'ils défendaient nos droits, alors qu'ils n'ont rien fait pour nous protéger en 1890, 1896 et 1916. Je n'aime pas l'hypocrisie. À entendre M. Bockstael, il semble vouloir dire qu'il a un droit sur le pouvoir parce qu'il est Libéral".

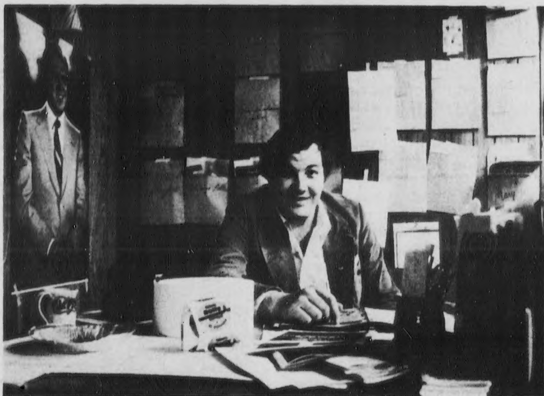
Ses chances de gagner l'élection? "Dans mon porte à porte, je constate que les gens sont écoeurés des politiciens en général, mais spécialement des deux vieux partis, car ils font tout le temps de belles grandes promesses qu'ils ne tiennent pas, comme récemment avec l'histoire des taux d'intérêt. Tout le monde penche pour un changement".

Or, enchaîne M. Boily, "il suffit de regarder les annonces des Libéraux qui paraissent dans **LA LIBERTÉ** pour constater que la seule différence avec la publicité pour l'élection du 22 mai, c'est le mot "encore". M. Bockstael prend pour acquis ce qui n'est pas à lui".

Le seul francophone

Sur la question du jugement de la Cour suprême du Canada qui refait du Manitoba une province bilingue, le candidat pense "qu'il s'agit d'une première étape pour les Franco-Manitobains, mais qu'il faudra encore bien d'autres mesures concrètes, comme au niveau des services à la population, pour véritablement promouvoir l'esprit de la loi".

Ce que Marc Boily espère, plus ou moins secrètement, c'est une situation identique à celle qui prévalait au Manitoba en 1969, avant l'élection de M. Schreyer, que personne n'envisageait: s'il était élu, le candidat Boily serait le seul député francophone du caucus néo-démocrate.



M. Marc Boily, candidat néo-démocrate dans la circonscription fédérale de Saint-Boniface, assis à l'un des bureaux de l'unique quartier-général du N.P.D. dans le comté. Un homme qui affirme avoir des principes, mais peu d'expérience.

Les petites nouvelles

Nouveau responsable C.C.A.P.

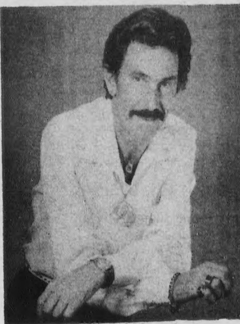
Monsieur Guy Landry, directeur exécutif associé du Conseil canadien des arts populaires vient d'annoncer l'entrée en fonction de Mme Jeannine Pittet au poste de coordonnatrice des programmes pour les francophones hors-Québec. Mme Pittet assurera d'abord la coordination des stages d'initiation à la danse folklorique en collaboration avec les organismes culturels francophones provinciaux, et sera responsable de la mise en place et de la réalisation du projet des fêtes du Canada chez les francophones hors-Québec.

Originaire du Manitoba, Mme Pittet a d'abord poursuivi une carrière dans l'enseignement au Manitoba et au Québec. Avant son entrée au C.C.A.P., Mme Pittet occupait le poste de coordonnatrice des tournées pour la Fédération culturelle des Canadiens français à Saint-Boniface.

Marcel Martel s'en vient

Marcel Martel et son orchestre, le "star du country et western québécois", seront au Centre culturel franco-manitobain durant la semaine du Festival du Voyageur.

Ils se produiront les 21, 22 et 23 février à la salle Pauline Boutal à 20h30.



Marcel Martel

L'immersion: un aperçu sur cette

Au début, on aurait pu penser qu'il s'agissait d'une mode, d'un phénomène passager. Mais à force de lire dans les journaux des titres du genre "*150 parents show support for division French classes*" (The Tribune, 29 janvier 1980), il a bien fallu se rendre à l'évidence. L'immersion, au Manitoba semble avoir franchi l'étape du simple feu de paille allumé par quelques anglophones de la bonne société en mal de bilinguisme et d'unité nationale.

par Bernard BOCQUEL

Le but de l'immersion est clair. D'un enfant unilingue anglophone on veut faire une personne capable de fonctionner en anglais et en français, d'où l'expression "développer un bilinguisme fonctionnel", reprise en coeur par les gens convaincus des bienfaits de l'immersion. Et pour arriver au stade du bilinguisme fonctionnel, les professeurs utilisent une méthode qui consiste à enseigner en français un certain nombre de matières.

"L'immersion, c'est un programme qui offre à chaque Canadien la possibilité de devenir bilingue sans trop de douleur", explique soeur Léone Dumesnil, la directrice de l'école d'immersion Sacré-Coeur à Winnipeg. Et comme il se trouve bien du monde à affirmer qu'un bon Canadien est un Canadien bilingue, le programme d'immersion, organisé au Manitoba à partir de 1973, disposait d'un moteur de choix: l'unité nationale.

Car enfin, les programmes d'immersion ne sont pas tombés sur la tête des parents anglophones. Comme pour les écoles françaises, les adultes ont dû se battre, signer des pétitions, s'organiser en comités, convaincre des commissaires réticents, des parents inquiets, pour obtenir des classes d'immersion. "L'immersion est regardée comme un moyen de faire quelque chose pour l'unité nationale", confirme Mme Linda Asper, la présidente de la section manitobaine de l'association "Canadian Parents for French", mise sur pied voilà six ans à Ottawa.

Oser se dire cultivé

Maintenant, il existe aussi d'autres raisons qui motivent les parents anglophones dans leur croisade pour l'immersion. Après les considérations d'ordre politique, déjà mentionnées, on trouve des raisons bien terre à terre comme la possibilité d'obtenir un meilleur emploi au gouvernement fédéral et - avec un peu de chance - même au niveau provincial, grâce à un récent jugement de la Cour suprême. Naturellement, d'autres invoquent des motifs culturels, du style



Sr Léone Dumesnil, directrice de l'école d'immersion Sacré-Coeur.

"Comment ose-t-on se dire cultivé, si l'on ne possède pas au moins une deuxième langue?".

En tout cas, quelle que soit la raison qui fait courir le parent anglophone, une chose est certaine, l'immersion a le vent en poupe. À cet égard, les chiffres sont éloquents: 1974, exactement 652 jeunes anglophones fréquentèrent des classes d'immersion. Cinq petites années et de nombreuses pétitions plus tard, soit pour la rentrée scolaire 1979/80, on ne trouve pas moins de 3086 élèves, dispersés dans 25 écoles et 12 divisions scolaires, qui suivent le programme d'immersion.

L'aspect pédagogique

"Au début, il s'agissait d'une question politique. Mais le programme a connu et connaît un tel succès qu'il peut se justifier simplement par l'aspect pédagogique", note M. Ernest Molgat, du Bureau de l'éducation française. Et sans aucun doute, il peut donner quantité de statistiques pour confirmer ses paroles, pour s'appliquer à rassurer les parents anglophones qui aimeraient envoyer leurs enfants en immersion, mais qui se demandent encore si leur progéniture va y perdre au change.

Selon les spécialistes, les études, surtout effectuées dans l'Est, démontrent que, "même s'il existe un léger retard au départ, les élèves se rattrapent vers la 3e année, pour devenir supérieurs à partir de la 4e ou la 5e année". En fait, souligne Ernest Molgat, "Les gens ont de la difficulté à comprendre comment on peut instruire un enfant dans une langue étrangère de manière à ce qu'il puisse apprendre à la fois cette langue et la sienne".

Pourtant les objectifs fixés pour ce programme que l'on rencontrent le plus souvent ont de quoi rassurer. On précise notamment que le programme d'immersion veut garantir une qualité d'éducation identique à celle des programmes unilingues. Par ailleurs, l'étu-

Le mot des comités de parents



Chronique hebdomadaire, commanditée par la ***Fédération provinciale des comité de parents du Manitoba***. Les comités de parents francophones rédigeront le contenu de cette chronique à tour de rôle, en relatant des bilans d'activités, et en exprimant des points de vue ou des opinions sur l'éducation française. Cette semaine, place ***au comité de parents de l'école de Sainte-Agathe.***

L'école Sainte-Agathe a son comité de parents déjà depuis quatre ans. Ce comité fut établi tout d'abord suite à l'implantation du programme français dans l'école. LE COMITÉ DE PARENTS SE COMPOSE DES MEMBRES SUIVANTS:

Gaston Brémault, président; M. Claude Vermette, vice-président; Mme Thérèse Dumesnil, secrétaire-trésorière. Les autres conseillers du comité sont Mmes:

Rose-Marie Palud, Cécile Alarie, Marguerite Sorin, et MM: David Lemoine, Guy St-Hilaire et Louis Palud. Aussi, dans ce comité nous avons un représentant des professeurs, M. Raymond Ouimet, et nos deux commissaires locaux, MM Émile Huberdeau et René Vermette.

Les buts du comité

Le but premier du comité est de surveiller à la continuation de la programmation française de l'école. Présentement, l'École Sainte-Agathe en est rendue à la 7e année dans la programmation française, et d'ici un an toute l'école sera dans cette programmation (maternelle à 9).

Un second but du comité est l'éducation des parents en matière d'éducation. Par cela, le comité essaie de commanditer des sessions d'information sur des sujets divers, comme exemple: le développement de l'enfant, la discipline, les drogues et l'alcool, un cours de français pour adultes anglophones (cours qui se planifie d'ici Pâques).

Un troisième but du comité est de supporter l'école dans diverses activités. Les parents, par l'entremise du comité, s'offrent à prêter mainforte aux professeurs et aux élèves dans les activités para-scolaires telles que journées de "chien-chauds" (hot dog day), journée de mérite (à la fin de l'année), sorties de classe, et encore bien d'autres.

Bref, le comité est actif dans différentes sphères d'activités. Nous devons garder les moyens de communication ouverts entre l'école et les parents, et les différentes activités aident certainement.

Nous sommes actifs dans la mesure où l'intérêt des parents pour leur école existe. Il faut dire que notre raison d'être est d'aider et de faciliter l'apprentissage des compétences de nos enfants par l'entremise de nos professeurs et de notre école.

Pour terminer, voici un peu de statistiques et d'information reliées à l'**école Sainte-Agathe**:

- **Programmation générale: maternelle à la 9e.**
- Programmation française: maternelle à la 7e.
- **Nombre d'élèves: 161.**
- Nombre de familles dont les enfants viennent à l'école: 87 familles.
- **% de familles française: 86% des familles sont françaises.**
- Nombre d'élèves anglophones dans le système français: 13% d'élèves anglophones (prenant toute la programmation totale de français).

Article soumis par le Comité de parents de l'école Sainte-Agathe.
M. Gaston Brémault - président
Mme Thérèse Dumesnil - sec. tré.

acquisition à l'avenir incertain

diant anglophone sera sensibilisé à la culture française de manière à développer une attitude positive envers la culture canadienne-française, tout en maîtrisant l'anglais aussi bien que son homologue du programme anglais, le tout en préservant sa propre culture.



Mme Linda Asper, présidente manitobaine de "Canadian Parents for French".

Devant de telles généreuses considérations, nombre d'anglophones crient haro sur l'élitisme. L'immersion est-elle vraiment conçue pour une élite intellectuelle, pour des élèves dotés d'un quotien intellectuel propre à faire pâlir Einstein lui-même? Là-dessus, les experts s'accordent pour opposer un non à cette thèse, du moins sur le plan de l'éducation. Car, l'immersion constituant un phénomène nouveau en éducation, il semble presque "normal" qu'une certaine élite intellectuelle et bourgeoise s'en soit emparée.

Démocratisation

Néanmoins, la présidente manitobaine de "Canadian Parents for French", le docteur en éducation Linda Asper, croit à une démocratisation de l'immersion. Elle en veut pour preuve qu'il existe un tel programme dans un division scolaire comme Saint-Vital. Quant aux professeurs ou aux directeurs d'écoles d'immersion, nul doute qu'une très large majorité d'entre-eux refuse d'envisager l'immersion comme un programme d'élites.

Dans ce sens, soeur Léone Dumesnil, qui dirige la première école d'immersion de la province, se montre catégorique. "Je n'ai jamais vu l'immersion comme un programme élitiste. Cette notion d'élitisme vient du fait qu'on



M. Ernest Molgat, du Bureau de l'Éducation française

semble vouloir démontrer que les élèves obtiennent de meilleurs résultats en suivant un programme d'immersion. Pourquoi faudrait-il que l'école Sacré-Coeur fasse mieux?".

Pour soeur Dumesnil, une chose prime aux yeux des parents: "Ils veulent d'abord être assurés d'une bonne éducation pour leurs enfants. Car on ne sacrifie pas l'éducation à l'apprentissage d'une langue étrangère par le biais de l'immersion." Et de conclure: "On pourra développer l'immersion en fonction de la qualité de l'éducation".

9,000 anglophones

Si le nombre des anglophones qui fréquentent le programme d'immersion continue d'augmenter à la vitesse actuelle, et comme parallèlement la décroissance de la population estudiantine franco-manitobaine est un fait acquis, les projections prévoient qu'au plus tard en 1984 autant d'anglophones que de francophones seront éduqués en français au Manitoba. D'autres statistiques indiquent qu'en 1988, quelque 9,000 anglophones pourraient suivre le programme d'immersion, contre moins de 6,000 pour le programme français.

Naturellement, de tels chiffres méritent d'être analysés avec prudence. Et pour de multiples raisons. Exemple: quelle serait la réaction de parents qui se sont démenés pour que leurs enfants puissent aller en immersion si le Québec devenait indépendant? Et,

(Suite à la page suivante)

L'immersion (suite)

(Suite de la page 9)

question d'entre les questions, qui n'a pas reçu à date une réponse claire: jusqu'à quel point les anglophones intéressés veulent-ils posséder la langue française? Même si on a beau savoir que le pourcentage d'enseignement en français est supérieur, en moyenne, en immersion par rapport à l'école française.

Pour les Franco-Manitobains, si le phénomène immersion suit les courbes projetées, il paraît certain que des implications concrètes sont à attendre dans les années à venir. Aujourd'hui, les jeunes anglophones qui se sont lancés dans un programme d'immersion précoce (c'est-à-dire dès la maternelle) en 1973, ou en 1974, atteignent le niveau secondaire. Seront-ils intéressés à poursuivre par après leurs études en français au niveau postsecondaire? Et si oui, le Collège universitaire de Saint-Boniface sera-t-il prêt à les accepter?

Au Manitoba, l'immersion n'a pas encore atteint la croisée des chemins. Mais il s'amoncelle tant de questions, malheureusement sans réponses encore, auxquelles les parents anglophones, ou leurs enfants, devront bien finir par répondre. À moins que certains n'attendent que le peuple québécois, dans un proche référendum, ne donne la réponse à leur place? En sachant parfaitement que sur le plan pédagogique, la valeur du programme d'immersion est indiscutable.



Une classe à l'école Sacré-Coeur de Winnipeg, la première école qui a abrité uniquement des classes d'immersion. Des experts penchent effectivement pour cette solution, plutôt que d'avoir une école qui abrite deux programmes différents. Les raisons invoquées sont: toutes les communications peuvent s'effectuer, entre les professeurs, les élèves et l'administration, en français. Aussi, le regoupement homogène des professeurs permet un meilleur travail d'équipe et celui des élèves, un regroupement d'activités para-scolaire se déroulant en français.

Les petites nouvelles

Le vote au bureau du président d'élection

Certains électeurs pourront, s'ils le veulent, voter au bureau de leur président d'élection lors de la 32e élection générale. Les dates de vote seront du 4 au 8 février et du 13 au 15 février, entre midi et 18h00 ou de 19h00 à 21h00.

"Seules les personnes absolument incapables de voter le jour du scrutin, le 18 février, ou à un bureau spécial de scrutin peuvent aller voter au bureau du président d'élection", a dit le Directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel. Ces personnes, ce sont celles qui ont qualité d'électeur et dont les noms sont inscrits sur la liste des électeurs mais qui ne pourront pas voter à leur section de vote le jour du scrutin ou à un bureau spécial de scrutin.

Subvention à la Société historique

La Société historique de Saint-Boniface vient de recevoir récemment une subvention du Secrétariat d'État d'un montant de $7,700. Cette subvention, comme l'indique un communiqué de la S.H.S.B. contribuera à la préparation de deux volumes: l'un - **"Chapeau bas": Réminiscences sur la vie théâtrale et musicale au Manitoba français** - comprend des textes inédits de Gabrielle Roy, Armand La Flèche, Marius Benoist, des interviews avec Pauline Boutal, Martial Caron, s.j., Roland Mahé; et le texte d'une conférence sur le théâtre d'ici avant 1900 donnée à la Société historique de Saint-Boniface par feu Jean-J. Trudel; l'autre - **Historiques de villages et de paroisses du Manitoba** - comprend des textes de conférences lues devant les membres de la Société historique de Saint-Boniface durant les dernières années sur l'histoire de Bruxelles, Haywood, La Broquerie, Laurier, Letellier, Lorette, Notre-Dame-de-Lourdes, Otterburne, Saint-Adolphe, Saint-Alphonse, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Norbert.

La Société historique de Saint-Boniface fera appel à une maison d'édition pour l'impression et la diffusion de ces deux volumes. La maison d'édition n'a pas été choisie.





On reconnaît, sur la photo quelques membres de l'exécutif de la Société historique de Saint-Boniface. De gauche à droite: M. Lionel Dorge, Mme Diane Payment, qui vient de quitter provisoirement l'exécutif, pour un éventuel conflit d'intérêt, M. Régis Gosselin, Mme Lynne Champagne, et MM. Gérard Lagacé, Gilbert Comault. Quant au personnage du milieu qui se tient d'une si alerte façon, il pourra toujours remercier la S.H.S.B. pour la bonne publicité faite pendant la campagne électorale. Il s'agit du candidat Conservateur dans Provencher, M. Jake Epp, qui a poussé la gentillesse d'apporter en personne le chèque, émis par le Secrétariat d'État et remis par les Affaires indiennes et du Nord.

Les moines du Richelieu au Festival



Pendant tout le Festival du Voyageur, les moines du Club Richelieu de Saint-Boniface vous accueilleront dans le "Grenier de l'Abbaye" situé au 271, avenue de la Cathédrale (Centre Récréatif Notre-Dame) du 17 au 23 février 1980. Les moines serviront des tourtières, du fromage et du bon vin. Les recettes de la semaine serviront aux projets du Club Richelieu dont l'objectif principal comme on le sait, est l'aide à l'enfance défavorisée.

On reconnait sur la photo, les frères E. Drouin, P. LeQuéré, M. Langlois, G. Forest, et J.Y. Boisvert.

Les petites nouvelles

Festival de la division de la Montagne

Le festival de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de la Montagne aura lieu cette année à la salle paroissiale de Saint-Alphonse, les 12, 13 et 14 février.

Au programme, cette année, on offre 145 poésies solo, 18 choeurs parlés et 18 pièces dramatiques.

Le programme se déroulera de 9h à 17h30 les mardi, mercredi et jeudi ainsi qu'en soirée mardi à 19h15 alors qu'on présentera des pièces de théâtre, et le jeudi soir, à 19h30, auront lieu les compétitions entre les gagnants de classes "solo", pour le grand trophée de la division scolaire la Montagne, et entre les gagnants de la classe de poésie inédite, pour le trophée des soeurs Ursulines, terminant la soirée avec une pièce d'art dramatique.

Le juge sera M. Bryan Rivers. Les membres du comité sont Mmes: Evelyn Van de Walle, présidente; Susan Wytinck, secrétaire; Yvonne Delichte, trésorière; Lillian Delichte, responsable du syllabus, Linda DeVlieger, responsable des programmes; Joyce Buydens, responsable des règlements; Jo Anne Delichte, responsable des trophées; et Hélène Delorme, publicitaire.

L'entrée sera de $0.50 la journée et de $1.00 en soirée. On pourra aussi se procurer un laissez-passer de $3.00 pour les trois jours. Pour les concurrents, l'entrée de la session à laquelle ils participent est gratuite. Pour les étudiants non-participants, $0.50 dans toutes les écoles de la division, et à la porte des sessions.

Les meilleures de la semaine!

NOUS ESPÉRONS QUE LE "grand débat politique" présenté mardi soir à la salle Martial-Caron a été un succès. Car, nous, le personnel de **LA LIBERTÉ** à plein temps (notre collaborateur aux affaires publiques y était envoyé), nous étions occupés à boucler les pages du journal d'aujourd'hui. "Deadline" oblige: ce qu'à peu près tout le monde sait au Manitoba français. Sauf sans doute les organisateurs du débat...

•••

CETTE ANNÉE, PAS DE DANger que le député de Saint-Boniface à la Législature, le néo-démocrate Laurent Desjardins se lance dans des déclarations tempestives au cours de la campagne électorale. On se souvient que pour le 22 mai dernier, il avait demandé publiquement aux électeurs d'appuyer le candidat Libéral du comté de Saint-Boniface, au grand dam des Néo. Cette année, en effet, M. Desjardins s'est évité des problèmes de conscience. Il est parti en vacances, à Hawaï.

•••

C'EST LE MINISTRE DES AFfaires indiennes et du Nord qui a remis, au nom du Secrétariat d'État, un chèque de $7,000 à la Société historique de Saint-Boniface l'autre jour. Pauvre M. Jake Epp, obligé de perdre son temps avec de telles platitudes alors que ses adversaires en profitent sûrement lâchement pour faire du porte à porte pendant qu'il remplit si courageusement son devoir.

•••

LUNDI SOIR, 4 JANVIER 1980. Première de l'émission "L'air du temps" avec les artistes Nicole Brémault et Pat Joyal. L'émission débute à 19 heures avec une très belle chanson, interprétée en duo, par les deux chanteuses. Le spectacle se continuera pendant une demi-heure. Entre deux chansons, Nicole et Pat parleront entre elles, mais pas une fois, elles ne présenteront leur nouvelle série d'émissions à leur public de téléspectateurs qui attendront en vain une "entrée en matière" qui n'est jamais venue. C'est dommage, bien dommage.

•••

HUM! LES TABLEAUX DE L'artiste Robert Freynet, présentement en exposition au Centre culturel franco-manitobain, ce qu'ils en révèlent des choses sur notre "Alphonse" national... Cela fait parler. Et même beaucoup. On a même entendu certaines voix chuchoter "les tableaux brûlés"...

•••

UNE EXPLICATION SUPPLÉtaire: la manchette de notre livraison de la semaine dernière, titrée "Trois syndiqués recteur(s)" a fait réfléchir bien des professeurs de grammaire, paraît-il. Au collège surtout!

•••



Voici, au complet, l'équipe qui a réalisé "Maria Chapdelaine"

De gauche à droite, première rangée: Avelin Gautron, Jacques Bourgouin, Yanic Coquereau, Jade Coquereau, Nathalie Bérard, Jude Roy, Colette Dorge, Gilbert Soulodre, Guy Noël.

Assi, on trouve: Nadine Kelly, Pierre LaRoche, Gilles Fréchette, Joanne Lussier, Brigitte Léger, Jean-Guy Leclair, Denys Choquette, Lucie Grégoire-Auger, Raymond Normandeau, Michel Breton, Marie-Jeanne Delaquis, Marc Fabas, Georges Couture.

Debout, dans la première rangée: Michèle Soulodre, Richard Chouinard, Monique Fillion, Lucille Wiltshire, René Faucher, Florence Beaudry, Valérie Hindle, Paul Léveillé, Hélène Boisvert, Diane Vigier, Gérard Prénovault, Monique Fontaine, Denise Mahé, Gilles Bédard, Raymond Paquin, Karen Ryan, Normand Sylvestre.

Et dans la dernière rangée: Léo Lagassé, Yvonne Fontaine, Aline Rémillard, Régis Gosselin, François Coquereau, André Soulodre, Roland Mahé, Louis Lemieux, Claude Dorge, Michel Lavoie.

Une pièce convaincante et sensible

Pour sa deuxième pièce de la saison, le Cercle Molière présente Maria Chapdelaine, que les amateurs de théâtre pourront aller voir jusqu'au 9 février. Une pièce que l'on peut apprécier. Et pour beaucoup de bonnes raisons.

par Bernard BOCQUEL

L'adaptation du roman, la troisième du livre, a été assurée par Claude Dorge. Et si l'acteur du Cercle Molière l'a faite, c'est parce qu'il croyait que les deux premières ne respectaient pas assez le roman de Louis Hémon. Du fait, le texte rend compte assez fidèlement des principaux événements qui rythment la vie des colons québécois du nord du Lac Saint-Jean au début du siècle, et la pièce se présente comme une succession de tableaux qui, au demeurant, s'enchaînent admirablement, sans que l'on ne s'appesantisse sur l'un ou l'autre.

Les enchaînements sont assurés par les talents de violoneux de Jude Roy et des extraits du livre, dits, avec beaucoup de sincérité par Michel Breton, dont on avait déjà pu apprécier le talent aux multiples facettes dans des pièces aussi différentes que "Amorphe d'Ottenburg" et, plus récemment, "Le journal de Anne Frank". Malgré son omniprésence sur scène, il sait quand se montrer présent ou s'effacer discrètement, derrière quelques arbres du décor, comme dans la scène de la cueillette des bleuets, où un François Paradis convaincant (Régis Gosselin) conte à sa façon fleurette à Maria Chapdelaine.

Le rôle de Maria Chapdelaine, personne ne disconviendra qu'il n'est pas facile à assumer. Pour la bonne et simple raison que tous ceux qui ont lu le best-seller de Louis Hémon se sont fait une certaine image de Maria Chapdelaine. Mais Lucie Grégoire-Auger se tire d'affaire grâce à tout un registre de sensibilité avec lequel elle joue sans fausse note.

Convaincre Maria

Parmi les autres interprètes principaux, il faut bien sûr saluer la bonne performance de Marie-Jeanne Delaquis, une autre valeur sûre de la troupe, dans le rôle de Laura, la mère et celle du père Samuel, joué par Pierre LaRoche, de Saint-Malo.

Le metteur en scène Roland Mahé et l'adaptateur du roman, Claude Dorge, ont contourné d'une intéressante manière la difficulté fournie par Louis Hémon lorsque, à la fin du livre, ce dernier donne la parole à des "voix" qui vont finalement convaincre Maria Chapdelaine de rester sur la terre plutôt que d'aller aux États Unis. En effet, ils présentent Maria Chapdelaine, esseulée au milieu de la scène, entourée progressivement par un demi-cercle formé par tous les protagonistes. Un temps fort de la pièce.

Mais tout au long des multiples tableaux, croqués si souvent avec beaucoup de sensibilité, il se trouve encore bien de beaux moments que le spectateur a aimé ou aimera partager avec les Chapdelaine qui "font de la terre", qui ont appris à ne pas se révolter, à croire dans les Avé et dont la maison devient le centre du monde en hiver, quelque part, au nord du Lac Saint-Jean...

N'oubliez pas la
7e soirée canadienne
qui aura lieu
samedi le 9 février 1980 à 20h00
à la salle Saint-Eugène,
1009 chemin St. Marie - Saint-Vital.

Pour obtenir des billets, composer: 233-2207 ou 247-6880.

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Un comité du plan de développement économique

La maladie du siècle envahit la S.F.M. Eh oui, elle est prise de "comitite" (multiplication de comités).

En effet, la S.F.M. vient de mettre sur pied un comité d'orientation en développement économique. Ce comité est composé de:

Florent Beaudette, président
Raymond Lafond, vice-président
Gilberte Proteau
Roger Robidoux
Normand Collet
André Fréchette
Michel Lagacé
Huguette Beaulieu
Denis Poirier, secrétaire

Après une première rencontre, le mandat du comité reste ouvert. Il sera défini après consultation auprès de certains leaders économiques.

Il appert déjà que le développement économique sera basé sur:

1 - la connaissance du territoire
2 - la responsabilité des gens du milieu
3 - une organisation structurée
4 - une présence continue au niveau d'un territoire donné.

En économie, c'est un nouveau départ!

ACTUALITÉS

- **Au delà de 175 Franco-Manitobaines** ont participé à **LA FEMME D'AUJOURD'HUI**, au Collège de Saint-Boniface, le 26 janvier dernier. Celles qui n'ont pas remis leurs formulaires d'évaluation sont priées de les faire parvenir à Lucille Roch, 194, boulevard Provencher, à Saint-Boniface.
- **Ginette Michaud, de Saint-Boniface**, a été embauchée pour une période de trois mois à la S.F.M. Ginette fera la cueillette des données nécessaires pour une meilleure connaissance des communautés franco-manitobaines que la S.F.M. est appelée à desservir.
- **Vendredi, le 1er février, au centre récréatif Notre-Dame**, Janine Tougas, agent de développement à la S.F.M., rencontrait des représentantes des groupes préscolaires franco-manitobains. En plus de discuter de la possibilité de former un comité central pour les groupes préscolaires (pour fins d'organisation et de subventions), les participantes ont adopté une motion à l'effet que trois d'entre elles rencontrent Marie Déquier, directrice générale de la S.F.M., et Martial Fontaine, agent du Secrétariat d'État, pour discuter, avec eux, des besoins des groupes préscolaires.
- **Jeudi, le 7 février, à 19h30, Pauline Hince**, agent de formation à la S.F.M., rencontrait Jean-Guy Bigeau, directeur régional adjoint pour l'Ouest du programme KATIMAVIK, programme de création d'emploi pour les jeunes.
- **La S.F.M. désire féliciter les FRÈRES SABOURIN** pour leur annonce originale qui figure dans le programme souvenir du Festival du Voyageur - édition 1980. BRAVO! (Les intéressés trouveront l'annonce en question à la page 65).

La Société franco-manitobaine
vous invite cordialement à assister
aux cérémonies d'ouverture de ses nouveaux bureaux
situés au 194 du boulevard Provencher, à Saint-Boniface,

dimanche, le 10 février 1980,
entre 14h00 et 17h00.

Les cérémonies d'ouverture débuteront à 14h30.

À dimanche, le 10 février.
Nous vous attendons.



ANNONCES

Mélo-Mani à Ile-des-Chênes

Ile-des-Chênes sera l'hôte d'un Mélo-Mani

les 1er et 2 mars prochain.

Tous les intéressés sont bienvenus à cette fin de semaine chantante! Pour s'inscrire ou pour plus de renseignements, s.v.p. vous adresser au Comité culturel d'Ile-des-Chênes.

Une boîte à chansons réussie au Collège

C'est en fin de semaine dernière que s'est tenue, durant deux soirs de suite, une sorte de boîte à chanson appelée "À l'abri de la tempête", au Collège de Saint-Boniface, salle Martial-Caron. Les étudiants du Collège ont offert aux 300 personnes présentes un spectacle d'une honnête qualité qui a donné lieu à quelque bons moments. On soulignera néanmoins que la chorégraphie du ballet, intitulée "rise", ainsi que l'exécution réalisée par Mariette Labelle, Denise Lecuyer, Jacqueline Bernier et Mona Allard, méritent d'être soulignées.



De gauche à droite: Lise Brador, Céline Valois, Gisèle Laflèche, Valérie Poulin et Paulette Fréchette.



Monique Tétrault



Paul Campagne



Monique Guénette



Evelyne Bosc

de Saint-Boniface

Les participants de "À l'abri de la tempête" étaient: Paulette et Marielle Fréchette, Cathy Bellefleur-Chouinard, Monique Guénette, Rhéal Cérénini, Evelyne Bosc, Lise Brador, Céline Valois, Gisèle Laflèche, Valérie Poulin, Guy LaRoche, Monique Tétrault, Huguette Girardy, Claude de Moissac, Paul Campagne, Mariette Labelle, Denise Lécuyer, Jacqueline Bernier, Mona Allard, Daniel Fortier, Antoine et Marcel Hacault, Micheline Bénard, Pierre Lachance, Gilles Pilotte, Bob Graham, Roland Stringer, Francis Potié, Lionel Piché, Donald Lesage, et Conrad Durand.



De gauche à droite: Carmen Campagne, Micheline Bénard, Céline Valois et Cathy Bellefleur-Chouinard.

Les petites nouvelles

Maurice Auger quittera HEBDO le 29 février

L'animateur, Maurice Auger, de l'émission d'affaires publiques "Hebdo" à l'antenne de CBWFT de Winnipeg vient de confirmer à LA LIBERTÉ qu'il a décidé de résilier le contrat qui le liait à cette émission diffusée cette année les vendredis soir. La dernière émission d'"Hebdo" qu'il animera sera celle du 29 février prochain. Quant à son avenir, M. Auger a indiqué qu'il n'avait rien de précis à date, et qu'il en était "incertain".

Prochaine conférence de la Société historique

La prochaine conférence de la Société historique de Saint-Boniface aura lieu le mardi 19 février à 20h en la salle académique du Collège secondaire de Saint-Boniface. "L'immigration dans l'ouest canadien: tentatives en France et en Belgique" sera le titre de la conférence donnée par M. André Lalonde, PhD., professeur d'histoire à l'université de Régina. Le commentateur sera M. Roxroy West, M.A.

"Mon oncle" au ciné-club

Le film présenté par le ciné-club du Collège de Saint-Boniface le 14 février, à 12h30 et à 20h00, est intitulé "Mon oncle". Il s'agit d'une comédie satirique réalisée et interprétée par Jacques Tati avec Alain Bécourt et Jean-Pierre Zola, sorte de tendre et fine satire d'un monde dépersonnalisé. Les critiques ont parlé d'une "apologie de la douceur de vivre!"

Stationnement payant au C.C.F.M.

Qu'on se le dise: c'est depuis le 1er février, que le stationnement est payant, en soirée, au Centre culturel franco-manitobain, pour les personnes qui assisteront à des activités culturelles comme les pièces de théâtre, les spectacles, les réceptions ou les soirées sociales. Le prix, $1.00 pour la soirée ou $6.00 pour un laissez-passer valide jusqu' au 31 août.

C'est le conseil étudiant du Collège secondaire de Saint-Boniface qui est responsable du fonctionnement du stationnement en soirée.

horaire de cbwft



SAMEDI

9 février

8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 LE CLUB DES CINQ
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Tournoi de hockey, catégorie atome qui se déroulera pour la 5e année à ville Brossard. Anim.: Guy Ferron. Analyste: Georges Larivière. Réal.: Henri Parizeau.
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
''La Nuit des calmars''. Documentaire sur la vie et la mort des calmars en Californie. Les moeurs de ces curieux mollusques marins.
13:00 BAGATELLE
Dessins animés.
14:00 CINÉ-JEUNESSE
''La guitare j'sais pas quoi faire''.
15:30 UN REGARD S'ARRÊTE
Au Moyen-Âge, trois grands pèlerinages s'offraient à la vie spirituelle de la population occidentale: Jérusalem, Rome et Saint-Jacques-de-Compostelle. Cette série cherche à cerner et à mieux comprendre en parcourant ces chemins de Compostelle en dessinant, en peignant et en écoutant ou en faisant de la musique.
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. ''Le Pouls des journaux'', avec Pierre Beausoleil. ''Le Livre de la semaine''; ''L'Entretien de la semaine''.
19:00 LA SOIÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Canucks de Vancouver rencontrent les Canadiens.
21:30 LE TEMPS DES AS
Début
Feuilleton dramatique sur l'histoire de l'aviation réalisé par Claude Boissol. Pionnier de l'aéronautique, compagnon de Blériot et des frères Voisin, Edouard Dabert s'est juré de ne jamais plus voler: sa femme est morte dans un accident d'avion et c'est lui qui était aux commandes. Leur fils, Julien, âgé de onze ans, l'accuse d'avoir tué sa mère. Dabert prend le parti de disparaître, sans laisser de traces... D'errance en errance, il finit par se faire embaucher, sous un faux nom, comme mécano dans un garage de Bretagne. Là, il se lie d'amitié avec son compagnon de travail Étienne Leroux.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Les Casseurs de gangs (Busting). Policier réalisé par Peter Hyams, avec Elliott Gould, Robert Blake, Allen Garfield, Cornelia Sharpe et John Lawrence. Deux inspecteurs de la brigade des moeurs décident de s'attaquer au grand chef de la mafia qui dispose d'alliés au sein de la gendarmerie locale (USA 73).
0:30 CINÉ-NUIT
Qu'est-el arrivé à tante Alice? (What ever happened to Aunt Alice?) Drame réalisé par Lee H. Katzin, avec Géraldine Page, Ruth Gordon, Rosemary Forsythe et Robert Fuller. Une femme ne cache pas sa rage lorsqu'elle apprend que son mari est mort ruiné. Elle élabore un plan machiavélique pour obtenir les fonds nécessaires à la grande vie dont elle a rêvé pour son veuvage (USA 69).

DIMANCHE

10 février

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU
Dessins animés.
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PÈLERINS
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe à Ottawa. Réal.: Jacques Renaud.
11:00 LES GRANDS FLEUVES DU MONDE
Documentaire réalisé par Marcel Pagliero. Avec Robert Pedroli, Michel Favory et Robert Weirich. ''Le Rhin''. Histoire des villes et des habitants qui bordent les rives du Rhin.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: les coopératives forestières du Québec.
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Rencontre d'athlétisme d'Ottawa.
14:30 D'HIER À DEMAIN
''Les Pilliers de la sagesse: la Grèce, pourquoi?''
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
''Les Manipulations génétiques'' (dernière de 3). ''Le jeu en vaut-il la chandelle?''. Ce genre de recherches suscite beaucoup d'appréhensions et des risques existent.
16:00 PORTRAIT D'UN MUSICIEN
17:00 SECOND REGARD
Magazine de l'actualité religieuse. ''L'information religieuse au Québec (1965-1974)''.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information.
19:00 CHEZ DENISE
''Michel Tremblay va au restaurant''.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES



Faut voir ça. ''Show de Patsy Gallant''. Invités: France Castel, Suzanne Stevens, Frank Mills et Richard Adams. Au programme: P. Gallant: ''Mon Pays''; ''Si parfois''; ''Sugar Daddy'' et ''It's got to be you''. F. Mills joue ''Music Box Dancer'' et ''Peter Piper''. F. Castel: ''Mes blues passent pu dan'porte''. S. Stevens: ''Comme une flamme éternelle''. R. Adams: ''Le Monde est beau''. Dir. mus.: Richard Grégoire. Chorégraphie: André Lucas. Réal.: Marcel Collet.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Observateur. ''Le Doublage des films''. Des spécialistes seront interrogés sur cette industrie.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Cloches d'enfer. Dramatique de Mordecai Richler. Traduction et adaptation: Gilles Rochette. Réal.: Richard Martin. Avec Pierre Thériault, Andrée Lachapelle, Benoit Girard et Roger Lebel. Un homme se réveille de façon brutale face aux problèmes d'une société moderne et dans un milieu plutôt corrompu.
22:35 LE TÉLÉJOURNAL
22:55 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINÉ-CLUB
If. Drame réalisé par Lindsay Anderson, avec Malcolm McDowell, David Wood, Richard Warwick et Robert Swan. La vie reprend à l'automne dans une école privée britannique. La discipline est assurée par des surveillants choisis parmi les élèves dotés de certains privilèges. Un conflit permanent existe entre eux et leurs confrères et se cristallise dans l'attitude de trois d'entre eux qui reçoivent une punition humiliante. Leur désir de vengeance les entraînera dans une suite d'événements (Brit. 68).

LUNDI

11 février

9:00 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''La Période post-natale'', avec Suzanne Michaud, diététiste. L'alimentation du nourrisson de 6 à 12 mois; aliments maison et aliments de transition; sortes et quantité de lait; introduction aux légumes, fruits, viande, oeufs, poisson, yogourt, fromage; l'obésité chez le nourrisson.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
''Guerre et paix sur la rivière''.
12:00 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Les Hommes parlent de l'amour''. Ils nous diront ce qu'ils en pensent.
14:25 PÉRIODE GRATUITE AUX PARTIS POLITIQUES
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Carleton. ''Les Femmes au foyer''.
15:30 L'ÎLE AU TRÉSOR
''L'Ambassade de John Silver''.
16:00 BOBINO
16:30 CONTE FRANÇAIS
Début.
''L'Ile des bossus''. Jean De Calais arrive dans une île où les habitants sont tous bossus, sauf une personne: la fille du roi. (1re de 2).
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR



Pierre D'Auteuil — François Riopel

18:34 PORTRAIT DES CHEFS
M. P.E. Trudeau.
19:00 L'AIR DU TEMPS

Les deux animatrices Nicole et Pat vous invitent à un concert donné par Mark Kolt et son orchestre ''Le beau temps au Centre culturel''. Réal.: François Savoie.
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: fritos de pétoncles remoulade et le sabayon au Marsala.
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 PÉRIODE GRATUITE AUX PARTIS POLITIQUES
20:35 RACINES
La Guerre de Sécession est terminée. L'esclavage est aboli. Leur liberté coûte cher. ''Chicken George'' fait sa réapparition. Il est libre et possède une terre dans le Tennessee (dernière)
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 JALNA
Renny repousse la suggestion de Piers et entrevoit de vendre Jalna. Les souvenirs de chacun affluent à leur mémoire. Une solution viable vient finalement d'Ernest (dernière).
0:20 CARCAJOU ET LE PÉRIL BLANC
Documentaire canadien réalisé par Arthur Lamothe. Narr.: Gaétan Barrette. Interprète: Marcel Jourdain. ''Étranger dans son propre pays'' (2e de 4). Un vieil Indien enseigne à son petit-fils les rudiments de la chasse à martre, et les subtilités des collets à lièvre, des pièges en fer, et de la signalisation.

MARDI

12 février

9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour la taille. L'exposition au froid et la condition physique.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Centour déguisé''.
9:30 ANIMAGERIE
''L'Aigle'' (2e de 5).
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Psychologie'', avec Bertrand Roy, psychologue.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Luc Durand et son fils Antoine. Bricolage: petite table d'appoint bricolée par Luc Durand et son fils. Cuisine: ils préparent des ''hamburgers''.
11:30 LES ENFANTS DU 47A
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Discussion sur le ''Livre rouge'', publié par le RAIF (Réseau d'actions et d'informations pour les femmes), publié en décembre, en réponse au ''Livre blanc'', publié par le Conseil du statut de la femme. Rech. et int.: Carmel Dumas. Réal.: Pierre Duceppe.
14:25 PÉRIODE GRATUITE AUX PARTIS POLITIQUES
14:30 CINÉMA ''LE MASQUE''
Un film policier. Une femme, auteur réputé de nombreux romans policiers, se voit mêlée bien malgré elle, à une aventure encore plus fantastique que ce qu'elle ait jamais imaginée. La maison qu'elle a louée pour la saison d'été devient le théâtre de trois meurtres consécutifs.
16:00 BOBINO
16:30 MORDICUS
17:00 LES PIERRAFEU
''La Voiture d'occasion''.
17:30 TES FILLES ET MES GARÇONS
18:00 CE SOIR
18:34 PORTRAIT DES CHEFS
M. Fabien Roy
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
''Le Jeune Tambour'' (1re de 2).
20:00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu.
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. ''Un vrai cancer''. Marie-Josée vient passer quelques jours chez les Duval. Elle a convaincu Francine d'assister à des conférences sur l'astrologie. D'après les connaissances de Marie-Josée, Francine ne devrait même pas vivre avec Rémi. Leurs caractères seraient incompatibles.
21:00 PÉRIODE GRATUITE AUX PARTIS POLITIQUES
21:05 TÉLÉMAG
22:00 L'ÂGE DE L'ÉNERGIE
Série sur la filière énergétique (4e de 13).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 RENCONTRES
Inv.: Germain Bazin
23:50 CINÉMA
Ouragan sur le Caine (The Caine Mutiny). Drame réalisé par Edward Dmytryk, avec Humphrey Bogart, José Ferrer et Van Johnson. (USA 53).

MERCREDI

13 février

9:00 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
''Le Berger et la brebis''.
9:30 ANIMAGERIE
''L'Hippocampe'' (3e de 5).
9:45 TAM TAM
''Les Solutions multiples'' (3e de 4).
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''À votre santé'', avec Louise Lambert-Lagacé.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
12:00 ERREURS JUDICIAIRES
''Copie vraiment conforme''. Des clichés litigieux risquent d'inculper injustement le jeune Gérard Michau pour un vol de 300 montres plaquées or.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 OUVERTURE DES JEUX D'HIVER - LAKE PLACID
En direct. Commentateurs: Richard Garneau et Raymond Lebrun. À Montréal: René Lecavalier et Claude Quenneville.
14:30 À COMMUNIQUER
15:06 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Les Chanteurs et l'amour''. Trois hommes et trois femmes, chanteurs, nous diront ce qu'ils pensent dû mariage et des relations amoureuses. Rech. et int.: Minou Petrowski. Anim.: Lise Garneau. Réal.: Yves Dumoulin.
15:55 PÉRIODES GRATUITE AUX PARTIS POLITIQUES
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
18:34 PORTRAIT DES CHEFS
Ed. Broadbent
19:00 EN ROUTE
Fera étape à La Broquerie pour y rencontrer Jean-Guy Tétreault, joueur de hockey, puis vous mènera à Saint-Joseph au bord de la Rivière Rouge où trois bricoleurs vous livreront leurs secrets. Anim.: Denis Chagnon. Réal.: Maurice Arpin.
19:30 À CONTREPOIDS
20:00 QUELLE FAMILLE!
20:30 CAROLINE
Téléroman de Marcelle Racine.
21:00 BEST-SELLERS
L'Aigle et le vautour. Adaptation française de ''Once an Eagle'' d'Anton Myer. Avec Sam Elliott, Darlene Carr, Glenn Ford et Andy champs de bataille (7e de 9.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS
D'Edmonton. Au début du siècle, plusieurs Canadiens français du Québec sont venus habiter le nord-ouest de l'Alberta. Les missionnaires oblats les invitaient à venir découvrir cette ''terre promise''. Plusieurs répondirent à l'appel, dont la famille de Wenceslas Poirier, de Port-Daniel, en Gaspésie.
0:20 CINÉMA
Femmes entre elle. Drame réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Elénora Rossi Drago, Gabrielle Ferzetti et Valentina Cortese. La vie de quelques femmes de la bourgoisie italienne pour la plupart désoeuvrées: conversations futiles, grandes ou fausses passions, l'ennui et le désespoir qui naissent de la solitude (Ital. 55).

JEUDI

14 février

9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour le troisième âge. Le retraite et la condition physique. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Chantal.
9:15 LES ORALIENS
''Le Bricolage''.
9:30 ANIMAGERIE
''L'Hippocampe'' (4e de 5).
9:45 LES OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Les Cours d'éducation sexuelle'', avec Jocelyne Tremblay, sexologue.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 MONSIEUR ROSÉE
''La Grenouille''.
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Véronique Béliveau, Maurice Paquin, Fernand Gignac et Brault et Fréchette. Dir. mus.: Daniel Deschêsne. Réal.: Martin Gaudreault.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Les Gestes d'amour''. En posons-nous dans notre vie quotidienne? Savons-nous communiquer nos sentiments aux autres?
14:25 PÉRIODE GRATUITE AUX PARTIS POLITIQUES
14:30 CINÉMA
Un grand timide (Girl Shy).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
''Le Cirque''.
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR
18:34 PORTRAIT DES CHEFS
M.J. Clark
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Nordiques de Québec rencontrent les Canadiens.
21:30 PROPULSION CTF
22:00 DU TAC AU TAC
PÉRIODE GRATUITE AUX PARTIS POLITIQUES
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 JEUX D'HIVER
Reportage sur les Jeux qui se déroulent à Lake Placid.
0:09 CINÉMA
McCloud: Enlever le Boeuf

VENDREDI

15 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Moi, mes souliers''.
9:30 ANIMAGERIE
''L'Hippocampe'' (dernière de 5).
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
''Service postal aérien'' (1re de 2).
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''La Chiropratique'', avec le Dr Roch Parent, chiropraticien.
11:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
Début.
La série explore à travers la richesse, la quantité et la diversité des propos et des images, cette grande communauté d'êtres qu'est la francophonie mondiale. ''L'Acadie''. Le français qu'on y parle garde des archaïsmes charmants mais est aussi infecté par de nombreuses expressions venant de l'anglais. Ce français est-il viable? De nombreux Acadiens, avec Antonine Maillet en tête, donnent leur point de vue.
11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES
12:00 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
Documentaire réalisé par Fernand Dansereau.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
16:00 BOBINO
16:30 LES HÉRITIERS
''Le Parasol du moine''.
17:00 LE COEUR AU VENTRE
Début.
(1re de 6).
18:00 CE SOIR
18:34 À COMMUNIQUER
19:00 HEBDO
Une page d'actualité manitobaine animée par Maurice Auger. Réal.: Claude Boux.
19:30 GÉNIES EN HERBE
Jeu questionnaire mettant en lice les élèves de Somerset et de l'école Saint-Paul, animé par Pierre D'Auteuil. Réal.: Marie Benoist-Martin.
20:00 FRÉDÉRIC
20:30 HORS SÉRIE
Gaston Phébus (Le Lion des Pyrénées).
21:30 LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES '80: JOUR J-3
Compte rendu sur les activités des chefs de parti.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 JEUX D'HIVER
Reportage sur les Jeux qui se déroulent à Lake Placid.
0:09 CINÉMA
L'Incorrigible. (Fr. 76).
01:55 CINÉ-NUIT
Méfiez-vous des blondes. (Fr. 50).

LE GUIDISME mouvement local mouvement international

Comme disait ***Baden Powell:***

"Essayez de laisser ce monde un peu meilleur qu'il ne l'était quand vous y êtes venus".

au Manitoba - en 1979



Endroits	Jeannettes	Guides	Kamsok	Adultes	Total
1. La Broquerie				9	9
2. Notre-Dame-de Lourdes	15	10		4	29
3. Précieux-Sang	19		11	15	45
4. Sainte-Anne	17			9	26
5. Saint-Adolphe	10	12		10	32
6. Saint-Boniface	19	14		19	52
7. Saint-Jean-Baptiste	11			9	20
8. Saint-Lazare	17	21		20	58
9. Saint-Malo	15			10	25
10. Saints-Martyrs	34	5		14	53
11. Saint-Norbert	8	8		12	28
12. Saint-Vital	11			10	21
TOTAL	176	70	11	141	398

Dans le monde - 8,000,000 guides

au Canada - 16,000 guides francophones

au Manitoba - 400 personnes engagées dans un mouvement de fraternité et d'amitié.

Qu'en pensent les jeunes?

Les jeannettes c'est:

- "...des groupes d'amies"
- "...très amusant"
- "...des projets"
- "...apprendre différents aspects de la nature"
- "...le camp d'été; quel plaisir!"
- "...s'aider les uns les autres"
- "...toujours quelque chose de différent"
- "...l'aventure!"

Pourquoi être guide?

- **J'aime être guide** parce qu'on bouge. Il y a la promesse, l'aventure et le camp d'été. C'est vraiment emballant!
- **Je suis devenue guide** pour apprendre à mieux connaître mes compagnes, à me faire de nouvelles amies. On a quelquefois des surprises...
- **Moi, c'est l'équipe qui m'intéresse.** En équipe, on apprend à planifier, à exécuter et à évaluer différents projets de notre choix. C'est fantastique!
- **Être guide**, ça me donne d'être plus femme, quoi!

Lise - *"Les kamsok sont vraiment fantastiques!"*

Joanne - *"Je suis entrée dans les kamsok parce que je trouvais cela du 'fun' et ça avait l'air d'une équipe entraînante et accueillante."*

Lynne - *"C'est un groupe qui a du plaisir à grandir ensemble; à prendre des responsabilités dans le monde adulte."*

Diane - *"Ensemble, nous réalisons nos rêves, nos projets. J'aime être dans un groupe. C'est d'avoir la chance de s'exprimer comme on veut."*

À L'OCCASION DE LA FÊTE DE BADEN POWELL

Chaque année, autour du 22 février, les jeannettes, guides et kamsok ainsi que les scouts, célèbrent l'anniversaire de Lord Robert Baden-Powell of Gilwell. C'est lui qui, il y a plus de 70 ans, fondait le mouvement en Angleterre.

Cette année, dans plus de 20 pays du monde durant la semaine du 18 au 24 février, ce sera l'occasion de porter l'uniforme à l'école, de faire les cérémonies de promesses, de visiter les autres groupes dans sa localité, de participer ensemble à une célébration eucharistique.

Durant cette semaine, les projets des rondes, compagnies et cordées entreprendront la découverte des pays autre que le leur en rencontrant des représentants de tous les groupes ethniques de leur milieu.

Ce sera une fête de joie, de danse, de chanson, de compréhension, de participation; le 22 février et toute cette semaine sera un temps de partage.

Nous recherchons des adultes - des jeunes femmes ou des couples... qui ont le tour avec les jeunes.

On recrute...

Nous recherchons des adultes qui sont capables d'aimer les jeunes filles comme elles sont, avec leurs goûts, leurs plans, leurs idées, leurs entrains, leurs sautes d'humeur, leurs questions, leurs réponses, leurs moqueries et leurs idéaux.

Nous recherchons non pas des perles rares, des spécialistes ou des experts, mais simplement des gens qui se plairaient en la compagnie des jeunes, qui sont amateurs de jeux, de discussions et de nature, qui ont le tour avec les jeunes.

Nous recherchons des animateurs(trices) à La Broquerie, Somerset, Précieux-Sang, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Malo pour former des nouveaux groupes. Toutes les personnes de ces localités qui sont le moindrement intéressées peuvent communiquer avec leur comité de parents ou le bureau guide. S'il y a d'autres personnes qui désirent se joindre à nous, n'hésitez pas à nous appeler.

Lettre d'une animatrice

Bonjour!

Je t'écris pour te demander de l'aide! Je m'occupe d'un groupe de jeunes filles; ce sont des guides de 12 à 14 ans. Une de mes amies s'occupe d'un groupe de Jeannettes de 9 à 11 ans. Le problème est qu'il n'y a pas assez d'animatrices pour toutes les jeunes filles qui veulent devenir jeannettes, guides ou kamsok...!

Tu dois bien te douter qu'être animatrice comporte beaucoup de responsabilités, mais c'est tout un monde dans lequel tu peux revivre et apprendre un tas de choses!

Être animatrice chez nous c'est faire mille et une choses qui te profiteront plus tard! Tu n'y perdras rien, au contraire, l'expérience y sera des plus enrichissantes!

Dans l'espoir que cela t'intéresse...!

Réponds-moi bientôt!

Hélène Proteau
200, rue Kenny
Saint-Boniface,
Manitoba

BUREAU GUIDE

200, rue Kenny
Saint-Boniface,
Manitoba R2H 2E4

TELEPHONE: 237-6217

Les petites nouvelles

La Cause d'Euphrasie Barbier est introduite

Le 1er juin 1979, le Pape Jean Paul II statuait que la Cause de béatification de la Servante de Dieu, Marie du Coeur de Jésus, née Euphrasie Barbier, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame des Missions pouvait être introduite.

Euphrasie Barbier est née à Caen en Normandie le 4 janvier 1829. Dès son jeune âge, elle fut inspirée par l'élan missionnaire qui influença la France au 19e siècle. Sous l'influence de l'Esprit, elle se sentit attirée à la contemplation de la Trinité et des Missions divines qui en découlent pour le salut du monde. Son zèle pour l'extension du règne de Dieu sur terre l'amena à fonder la Congrégation de Notre-Dame des Missions dont le but est de partager la tâche missionnaire de l'église principalement par les oeuvres d'éducation chrétienne.

Aujourd'hui les religieuses de Notre-Dame des Missions ont environ 1,150 membres oeuvrant au Canada, au Pérou, en Nouvelle Guinée, en Birmanie au Bangla Desh, au Vietnam, en Angleterre, en Irlande, en Écosse, en Nouvelle Zélande, en Australie, au Samoa, en France, en Italie, au Kenya et au Sénégal.

Les religieuses de Notre-Dame des Missions vinrent au Canada en 1898 et s'établirent au Manitoba et en Saskatchewan. La Congrégation a 19 résidences au Canada et 3 missions au Pérou.



Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

CHAPITRE XX

Isabelle avait six ans, et jusqu'ici, elle avait été parfaitement heureuse de son sort. Marie était indulgente avec cette petite qui collectionnait toutes les maladies qui passaient. Dans l'armoire, sur l'étagère à épices, Marie gardait un arsenal de vitamines, de toniques et de fortifiants qu'elle administrait avec une demi-orange, une histoire et une chanson, car Isabelle n'était pas une patiente facile.

Quand sa mère était absente, Isabelle se trouvait également bien avec Geneviève ou Virginie. Celles-ci l'avait adoptée sans condition, et se pliaient souvent à ses petits caprices. Ainsi, tout en l'amusant, elles lui montrèrent à lire en deux langues bien avant qu'elle fut à l'école.

Son compagnon de jeux était un Tintin réticent, mais quand elle parvenait à l'acheter avec des chocolats ou autres gâteries, il lui montrait des jeux merveilleux. Il transformait en quelques mots, la vieille moissonneuse en avion, la vieille faucheuse en auto de course, et le râteau à foin en dirigeable. Ensemble ils faisaient des voyages fabuleux. Parfois il s'enroulait une corde autour de la taille et l'invitait:

- Je serai ton cheval Puce, si tu vas me chercher de l'avoine.

Corentin aimait la farine d'avoine crue, mais Geneviève n'aimait pas le voir fouiller dans le sac, alors il envoyait Isabelle qui ne craignait pas sa soeur, chiper une tasse de cette céréale. Tintin disait que la farine d'avoine goûtait la noisette, seulement meilleur!

Donc, l'avoine dans un sac en papier, et les 'guides' dans la main, Isabelle parcourait la cour devenue village, avec son cheval. Quand son cheval s'arrêtait, elle lui donnait une poignée d'avoine et l'aventure continuait.

Elle aimait bien ses autres frères, mais elle n'essayait jamais de se mêler à leurs jeux ni à leurs conversations. Ses frères et son père vivaient dans un domaine qui n'était pas le sien. Et voilà que Marie lui proposa un autre domaine.

- Dans trois jours, tu iras à l'école, et là tu apprendras à lire et à écrire, lui dit-elle...

- J'sais lire, j'ai pas besoin d'aller à l'école.

- Pas assez, voyons, et tu ne sais pas écrire, c'est important aussi.

- Annik et Vivi vont me montrer.

- Isabelle, on dirait que tu ne veux pas y aller. N'as-tu pas hâte de jouer avec les petites Bernier? Et Monique Legourec?

Marie semblait vouloir qu'elle y aille.

- J'irai Mamie, mais je n'ai pas de sac ni de cahiers ni de crayons neufs.

- Pauvre chou, s'exclama Annik qui avait suivit la conversation.

- Mais bien sûr que tu auras un beau sac et un cahier et un crayon.

- En plus, je t'ai acheté un beau coffre et de tout petits ciseaux. Viens, je vais te les montrer.

Devant tant d'enthousiasme, Isabelle feignit l'intérêt.

Vint le fameux matin. Pour une fois qu'elle avait envie de rester au lit, on la fit se lever! Parce que Ginnie était absente, Annik lui fit sa toilette. Elle était encore plus vigoureuse que Ginnie et frotta et brossa si fort qu' Isabelle crut qu'elle n'aurait plus de taches de rousseur. Pour compléter cette toilette minutieuse, Annik lui attacha une grosse boucle rouge dans les cheveux.

- J'ai l'air de Chanteclair, pensait Isabelle en se voyant dans le miroir.

- Tu ne creuseras pas ton nez, dit Annik en lui mettant un joli mouchoir dans la poche. Et il ne faut pas que tu ôtes tes souliers.

Tintin, Philippe et Guy épaulaient leurs sacs.

- Tâche de ne pas brailler si la maîtresse te donne une claque, conseilla Tintin. J'ai pas

L'école de campagne

envie d'avoir honte de toi, moi, et il disparut.

- J'ai mal au ventre, dit Isabelle en se retournant vers Annik.

- Mais non, Tintin, dit ça pour te faire peur. Mademoiselle est mon amie, je t'assure qu'elle n'est pas méchante. Annik lui donna la petite chaudière à miel contenant son goûter et suspendit le beau sac neuf sur ses épaules.

- Tu vas voir que c'est amusant l'école.

Marie l'embrassa, Geneviève l'assura qu'elle était belle et Annik l'accompagna jusqu'au chemin.

- Tu seras sage, n'est-ce pas? Tu ne parleras pas en classe, et n'oublies pas de dire s'il vous plait et merci.

Ceci dit, elle lui caressa la joue et la laissa.

L'air était frais, mais le soleil promettait la chaleur et lui réchauffait déjà le visage et les genoux nus. Isabelle, chemin faisant, se retournait souvent pour voir sa maison, et pour deux sous, elle aurait bien fait demi-tour, mais il y avait son orgueil pour l'empêcher.

Une alouette la suivait, volant de piquet en piquet et de son bec s'échappait une mélodie exquise. Sur le bord de la route fleurissaient des touffes de fleurs jaunes et mauves. Tout le long des fossés poussaient des arbustes pourpres et écarlates et les feuilles des trembles frissonnaient sans raison.

- C'est beau le chemin de l'école, se dit-elle.

Puis elle entendit des cris derrière elle et se retourna pour voir les trois petites Bernier courir pour la rejoindre. Le restant du trajet se fit dans un babillage animé, et avant d'arriver à l'école, on était liées d'amitié pour la vie.

L'herbe de la cour d'école n'avait pas été tondue. Elle avait poussé si haut, que, quand les gamines s'avancèrent dans le petit sentier qui conduisait à la bâtisse, elles disparurent pour un instant et émergèrent comme quatre lutins sur le perron de l'école. C'était gênant, amusant, excitant de rencontrer les autres élèves. Isabelle les connaissait tous pour les avoir vus une fois ou l'autre. Il y avait Jeanne d'Arc, Rose de Lima et Marie Claire Bernier, Monique Legourec, sa petite soeur Lise et ses deux grands frères Fernand et Réjean. Il y avait Maggie Brown, Scotty, Billy et Frankie, un beau petit blond sans dents et perpétuellement enrhumé. Frankie répétait à qui voulait l'entendre.

- "I got thome cookith in my lunch".

Il y avait Solange Minnier, la soeur de Jacques qui, sur le moment, envoyait une balle si rapide à Scotty qui l'échappa en soufflant sur ses doigts.

Isabelle reconnu ses quatre frères, qui, en compagnie de Bébé Godille, essayaient de grimper le mât du drapeau.

Dans un coin du perron, l'air effaré, muets et serrés l'un contre l'autre, étaient les Monseigneurs, petits métis du coteau. Il y en avait quatre, deux filles et deux garçons. Dans leurs yeux, on voyait la méfiance. Jeanne d'Arc qui n'était pas timide leur demanda leurs noms, mais n'eut pas de réponse à part du plus petit qui répondit avec l'ombre d'un sourire qui fit creuser une petite fossette: 'Mouchoume!' Les autres lui donnèrent un violent coup de coude qui le fit dégringoler en bas du perron. On se mit à rire, Mouchoume le premier, et la glace fut rompue. Il y avait Moé, Toutoune, Poupoune et Mouchoume.

Roxanne de la Fond était à l'intérieur en compagnie de deux jeunes Polonaises et de, leur petit frère de sept ans. Grace et Rhoda et le petit Peter ne parlaient pas le français et avaient choisi de rester avec Roxanne qui préférait, elle aussi, parler l'anglais.

- La maîtresse s'en vient, annonça Philippe du haut du mât, et il y eut une course générale vers le chemin.

Picton était une grande femme, droite et maigre, vêtue d'une robe à fleurs rouges. Elle ressemblait un peu à un pavot, et Isabelle n'aimait pas les pavots. Elle avait des cheveux bruns, ondulés, et un visage qui semblait vide d'émotion. Les petites filles lui prenaient les mains, portaient ses livres et sa bourse, mais elle gardait son visage immobile. Impossible de savoir si elle était contente ou fâchée.

Telle une bergère suivit de ses moutons, elle entra dans l'école sombre et froide, et d'un coup de baguette sur son bureau, elle fit cesser les chuchotements. D'une voix impérieuse elle appela chaque nom auquel on répondait: 'present, Miss', après quoi elle désigna à chacun un pupitre. Dans un rien de temps, les enfants étaient à leurs places, prêts pour chanter 'O Canada' et réciter une prière. Ceci fait, Mamzelle distribua des livres aux plus grands et envoya les 'grades un' au tableau.

(Suite la semaine prochaine)





Une “journée jeunesse” à Saint-Malo

Le 27 janvier dernier, une journée à l'intention des jeunes s'est déroulée à Saint-Malo. Comme nous l'a appris la secrétaire du comité de parents de l'endroit, Mme Carmen LaRoche, dans un communiqué, cette journée a remporté “un grand succès”. Des compétitions de hockey et de ballon-balais, ainsi qu'une course d'obstacles ont amené une participation enthousiate des jeunes et des moins jeunes en cette journée du dimanche.

Parmi les groupes qui ont contribué au succès de cette journée, clôturée par une soirée-cabaret, il faut souligner la participation des Chevaliers de Colomb, du curé Robert Nadeau, de la Famille LaRoche, de François Catellier, du père Gilles Beaudry, c.o.v., le conférencier invité au “dîner amitié”, de Nicole Marion, des nombreux parents ainsi que des élèves qui ont prêté leur concours aux diverses activités dont les photos ci-dessus en témoignent.

Nécrologie

L'ABBÉ LORENZO PAULHUS, PTRE

Après une brève maladie, à l'hôpital Saint-Boniface, Monsieur l'abbé J-Lorenzo Paulhus, prêtre de l'archidiocèse de Winnipeg.

L'abbé Paulhus naquit à Saint-Robert, Québec, le 24 juillet, 1895, fils d'Edouard et Célina Paulhus (née Parenteau). Il fréquenta les écoles locales, et fit ses études supérieures au séminaire de Saint-Hyacinthe. Ensuite il poursuivit ses études philosophiques et théologiques au Grand Séminaire de Montréal et au Séminaire Saint-Joseph d'Edmonton. Il possédait les grades académiques de Bachelier ès Lettres, ès Sciences et ès Arts de l'Université Laval de Québec.

L'abbé Paulhus fut ordonné prêtre à Bellegarde, Saskatchewan, le 23 juillet, 1922, par son Excellence Monseigneur Elzear Mathieu, alors Archevêque, de Régina. En 1939, l'abbé Paulhus fut incardiné à l'archidiocèse de Winnipeg, et fut nommé vicaire à la Paroisse Saint-Eustache, Manitoba. En 1942, il fut nommé curé de la paroisse Saint-Joseph de Russell, Manitoba, où il demeura jusqu'au 1942, lorsqu'il fut nommé curé de la paroisse de Sacré-Coeur, Virden, Manitoba. En 1945, l'abbé Paulhus fut nommé curé de la paroisse Saint-Jean, Grande Clarière, Manitoba, où il resta jusqu'à sa démission du ministère actif en 1971.

L'abbé Paulhus fut précédé dans la tombe par ses parents, par six frères, Stanislaus, Charles, Adrien, Armand, Donat et Joseph. Il laisse dans le deuil une soeur, Soeur Hélène St-Joseph des Filles de la Croix, Saint-Vital, et par deux frères, Cyrille et Léonard, de Bellegarde, Saskatchewan, et par plusieurs nièces, neveux, petites-nièces et petits-neveux.

Prières pour le défunt eurent lieu au Salon Mortuaire Desjardins, 357 rue des Meurons, Saint-Boniface, dimanche le 3 février. Son Eminence, George Cardinal Flahiff, archevêque de Winnipeg, présida à la Messe de la Résurrection dans la Cathédrale-Basilique de Saint-Boniface, lundi le 4 février, à 10h. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Saint Mary, rue Osborne.

RICHARD BOUVIER

Après une longue maladie est décédé à son domicile, le dimanche 27 janvier 1980, M. Richard Bouvier, âgé de 50 ans, époux bien-aimé de Mme Terry Bouvier, 116 ave. Tu-Pelo, East Kildonan.

Les prières et la messe de funérailles eurent lieu mercredi le 30 janvier à 9h à la chapelle funéraire Coutu, 156, rue Marion à Saint-Boniface et célébrée par le Révérend père B. Bélanger. Le service funéraire se termina à la chapelle, crémation s'ensuivit.

Richard fut employé 33 ans par le C.N.R. en qualité de chef de gare et d'opérateur dans plusieurs communautés du Manitoba et de la Saskatchewan.

Il laisse dans le deuil, en plus de son épouse bien-aimée Terry, ses fils: Robert et sa femme Wendy de Gillam, Manitoba; Raymond et sa femme Jan d'Edmonton; Edouard et sa femme Kathy de Shilo, Manitoba; Daniel de Churchill, Manitoba; Pierre à la maison. Aussi une fille: Lise et son mari Dave Chadwick de Sault Ste Marie; cinq petits-enfants; ses parents, M. et Mme J.R. Bouvier de Sainte-Anne; deux soeurs: Cécile Gosselin de Montréal, Claire Pronovost de Lynn Lake, Manitoba

Les donations qui seraient faites à l'hôpital général de Saint-Boniface seraient très appréciées.

La chapelle funéraire P. Coutu & Cie, 156 rue Marion était chargée des funérailles.

ERNESTINE BOURRIER (née PRÉJET)

Le lundi 28 janvier 1980, au centre hospitalier Taché, est décédée Mme Ernestine Bourrier, âgée de 84 ans, précédemment du foyer Vincent de Saint-Boniface.

Les prières et la messe de funérailles eurent lieu le mercredi 30 janvier à 14h à la cathédrale de Saint-Boniface, 190 avenue de la Cathédrale. L'enterrement suivit au "Green Acres Memorial Gardens". Mme Bourrier fut précédée par son mari, Emile Louis Bourrier décédé le 2 septembre 1936 et par son fils Romain Bourrier le 3 août 1979. Elle laisse dans le deuil cinq filles: Mme Paul (Yvonne) Boulet, Mme Norman (Odile) Elhatton, Mme Alphonse (Carmel) Le Plante, Mme (Phil) Félix (Lucille) Boulet, Mme Denis (Theresa) Clément; trois fils: Jean et sa femme Lucienne, Aurel et sa femme Claire, Rodolphe et sa femme Doris; ainsi qu'une belle-fille Marie-Rose Bourrier, tous de Saint-Boniface. Trente petits-enfants et dix-neuf arrière-petits-enfants.

Trois soeurs: Mme Marie Rocher, Révérende soeur Marie Julienne de l'ordre de Saint-Sauveur, toutes les deux de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba; Mme Louise Dacquay de Saint-Boniface.

Mme Bourrier naquit dans la Lozère, France, le 4 octobre 1895 et arriva au Canada en 1899; elle demeura à Notre-Dame-de-Lourdes et à Saint-Lupicin, ensuite à Saint-Boniface depuis 1942. Elle a été longtemps un membre du Tiers-Ordre de Saint-François, et de la Légion de Marie.

REMERCIEMENTS

La famille remercie sincèrement les soeurs, infirmières et le personnel du Centre hospitalier Taché, pour leur bienveillance et leur aide vis-à-vis de leur mère. La chapelle funéraire P. Coutu & Cie, 156 rue Marion à Saint-Boniface était chargée des funérailles.

Soeur MARTHA KRAUSE

Mercredi le 30 janvier, à la maison provinciale des Srs Grises est décédée Sr Martha Krause, âgée de 89 ans, dans sa 60e année de vie religieuse.

Elle naquit de parents allemands, à Chortitz en Russie le 23 janvier 1891. Elle émigra au Canada avec sa famille dans son enfance. Sr Krause entra aux Soeurs Grises en 1918 et prononça ses premiers voeux en 1920. En 1923, elle obtint son diplôme d'infirmière à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina et ensuite infirmière en chef et instructrice à l'école d'infirmières de Saint-Boniface de 1923 à 1939. Elle fut, pendant 19 ans, surveillante au sanatorium de Saint-Boniface. De 1958 à 1966, elle travailla en qualité de directrice de l'école d'infirmières de Saint-Boniface.

Elle laisse dans le deuil, en plus des Soeurs Grises, une cousine, Sr Shimnowski, s.n.j.m. de Saint-Boniface; de nombreux neveux et nièces: Sr H. Newmann, s.g.m. de Saint-Boniface, Mrs Yanchurn de Morris, Manitoba, M. et Mme E. Gaber de Newbury Park, Californie et M. et Mme F. Krause de Neche, N.D.

Les prières ont été récitées à 19h vendredi 1er février à la chapelle des Srs Grises, 151, rue Despins. La messe des funérailles fut célébrée samedi 2 février à 10h30 à la même chapelle, avec enterrement à 10h le lundi 4 février au cimetière de Saint-Boniface. La Chapelle funéraire Desjardins était chargée des funérailles.

AGNÈS PRUD'HOMME

Le mardi 29 janvier 1980 est décédée, à l'âge de 80 ans, Mlle Agnès Prud'homme demeurant 401 - 200 rue Horace à Saint-Boniface. Née à Crystal Falls, Michigan, le 8 février 1899, Agnès était la fille de M. et Mme Sévère Prud'homme de Saint-Boniface. Elle fit ses études à l'académie St-Joseph; étant bien jeune, elle dévoua sa vie pour les prêtres en tant que ménagère jusqu'à l'âge de 70 ans.

Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces. Le service eut lieu le 1er février en l'église du Précieux Sang et célébré par le père Isaï Blanchette, assisté du père Albert La Frenière et Z. Magnon. Jean La Frenière fit la lecture de l'épitre, le père Blanchette l'homélie et Maurice La Frenière exécuta les chants. Les porteurs étaient Armand, Denys et Léo La Frenière, Ernest Joyal, Marcel Prud'homme et Gérard Kozielec, tous petits-neveux de la défunte.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald. Les familles La Frenière et Prud'homme remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles.

LOUIS LABELLE

Jeudi 31 janvier 1980, à l'hôpital général Victoria, est décédé M. Louis Labelle, âgé de 69 ans, époux bien-aimé de Mme Marguerite Labelle, 18, rue Lagrave à Saint-Norbert.

Les prières ont été récitées dimanche, le 3 février, à 15h à la chapelle funéraire Coutu, 156 rue Marion à Saint-Boniface. La messe des funérailles fut célébrée mardi, le 5 février à 10h à l'église catholique romaine de Saint-Norbert, 80, rue St-Pierre par le Révérend père B. Bélanger; l'enterrement suivit dans le cimetière de Saint-Norbert.

M. Labelle fut précédé par sa première femme Mathilda le 16 mars 1976; son père et sa mère M. et Mme Joseph Labelle; deux frères Hubert et Adélard; deux soeurs Adèle et Mme Bernadette Vachon.

En plus de sa femme, il laisse dans le deuil un fils, Gérard et sa femme Audrey de Winnipeg; trois filles, Denise et son mari Bill Pasieczka de Domain, Manitoba, Diane et son mari Steve Roller et Yvonne Labelle d'Ottawa; six petits-enfants, Daniel Labelle, Stéphanie Roller, Michelle, Patrick, Brian et Paul Pasieczka; ainsi que deux frères, Denis de Saint-Norbert et Augustin de Montréal.

Si ses amis le désirent ils peuvent envoyer des dons à la "Manitoba Heart Foundation" 301-352, rue Donald, Winnipeg, R3B 2H8. La Chapelle funéraire P. Coutu & Cie était chargée des funérailles.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU URBAIN MARCOUX.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 29 février 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour de janvier 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH LOUIS MARIE DELVEAUX, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, secrétaire municipal, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15e jour du mois de mars, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 31e jour du mois de janvier, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

Ile-des-Chênes

Des pionniers fêtent leur 57e anniversaire de mariage

Le 26 janvier, M. & Mme George Trudeau se rendirent à la ferme paternelle présentement encore exploitée par un de leur fils, Laurent. La fête débuta par une messe chantée par leurs brus et célébrée par leur fils, l'abbé Gidéon qui leur exprimait des voeux de grande joie et de santé pour les années à venir. Entre autres, il fit revivre des souvenirs d'amours de la maison paternelle.

Il remercia Dieu et le loua de nous avoir donné ce couple sur la terre, comme cadeau. Durant le chant d'offertoire, un bouquet spirituel a été offert comme cadeau par la famille et apporté par une de leur bru à l'autel.

Les prières universelles ont été récitées par leurs gendres. Une des grandes surprises fut un appel de leur fille. Soeur Rose Trudeau du monastère du Précieux-Sang de New Hampshire, qui exprimait un voeux très touchant (stimulant??) - "Quand on aime, on a toujours 20 ans, même après 57 ans de mariage et (autres)?...

La fête continua par un souper. Durant la veillée un gâteau - sous forme de bible, leur fut présenté. Sur le gâteau, on pouvait lire l'inscription "Amour Pour Toujours". Ce gâteau a été confectionné par une de leur petite fille, Gisèle. Une chose à remarquer: de chaque côté du gâteau étaient 6 petites poupées qui représentaient leurs brus avec chacun de leurs voeux. M. et Mme Georges Trudeau ont eu 18 enfants.

La Page de Bicolo . . .

Bonjour!
C'est vraiment intéressant de collectionner les timbres...

As-tu vu mon gros album?

Bicolo



Les timbres





Le premier timbre du monde parut en **Grande-Bretagne** le **6 mai 1840**. Le profil de la reine Victoria est tiré d'un médaillon de l'Hôtel des Monnaies britannique.

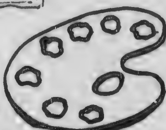
L'homme ingénieux qui pensa le timbre poste est Rowland Hill de l'Angleterre.



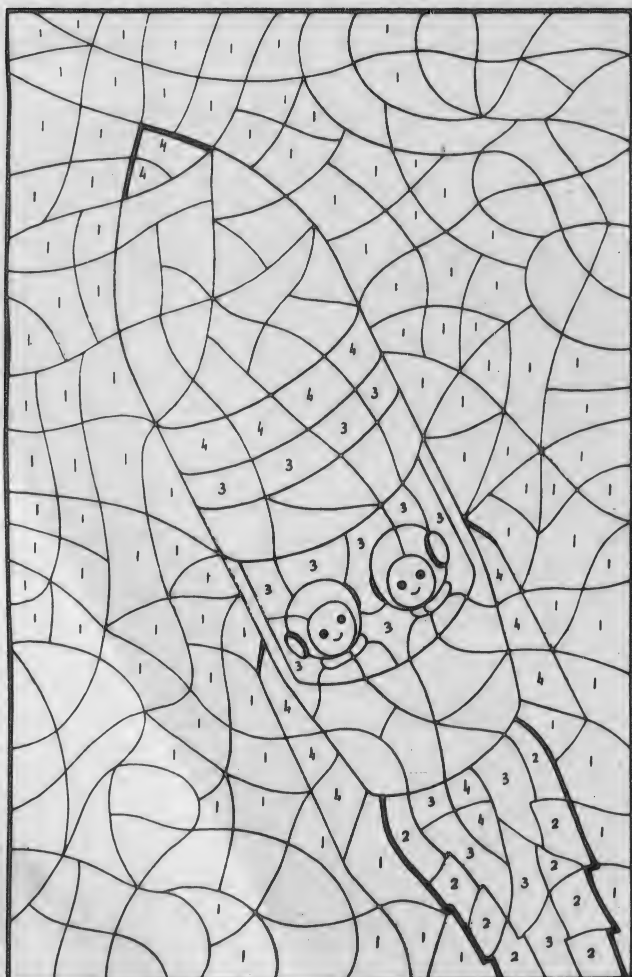


- Moi j'aime bien le moteur placé à l'arrière parce qu'ainsi il ne nous monte pas sur les genoux à la moindre collision!

À COLORIER



1 — BLEU CLAIR, 2 — JAUNE, 3 — ORANGE, 4 — ROUGE



"Et si nous faisions une collection de timbres??"

L'idée *m'est venue en regardant la belle collection de timbres de mon ami Saitout. En plus d'être connaisseur sur bien des sujets, il est aussi un "**PHILATÉLISTE**" c'est-à-dire un collectionneur de timbres-poste.*

Tu *as peut-être commencé toi aussi à mettre de côté quelques timbres. Tes parents ont reçu des enveloppes venant de loin; il y a dessus de jolis timbres aux couleurs vives, bien dessinés, qui ont voyagé.*

C'est *un départ pour une collection. Une autre source est d'acheter un petit sachet de timbres différents vendus bon marché au magasin. Il y en a avec des images variées; bateaux, avions, fusées, animaux, venant de nombreux pays lointains. Tu ramènes alors chez toi ce petit trésor; avec précaution, tu comptes ces merveilleux timbres, tu les regardes de près, tu les alignes sur une page blanche pour les comparer. Et voilà, tu es devenu un collectionneur!*

Tu *peux classifier tes timbres par pays mais tu peux aussi les classifier par thèmes, c'est à dire une collection autour d'un même sujet.*

Les *thèmes sont par exemple, les animaux, le sport, l'espace, l'art, etc... Il y a tellement de timbres que c'est plus facile de se spécialiser et de se limiter à quelques thèmes, et ça devient passionnant aussi de faire des échanges avec tes amis!*

Tu *n'as pas besoin d'un album dispendieux, un simple cahier pour commencer, et si tu jouis vraiment de ce passe-temps, tu pourras te procurer un bel album ou le demander en cadeau!*

Je *te fais une proposition!*

Aimerais-tu échanger des timbres? Tu n'as qu'à m'écrire et me dire quels timbres tu recherches ou lesquels tu aimerais échanger. Je ferai paraître les demandes dans ma page et tu recevras sans doute une réponse d'un autre collectionneur. Ça te va?

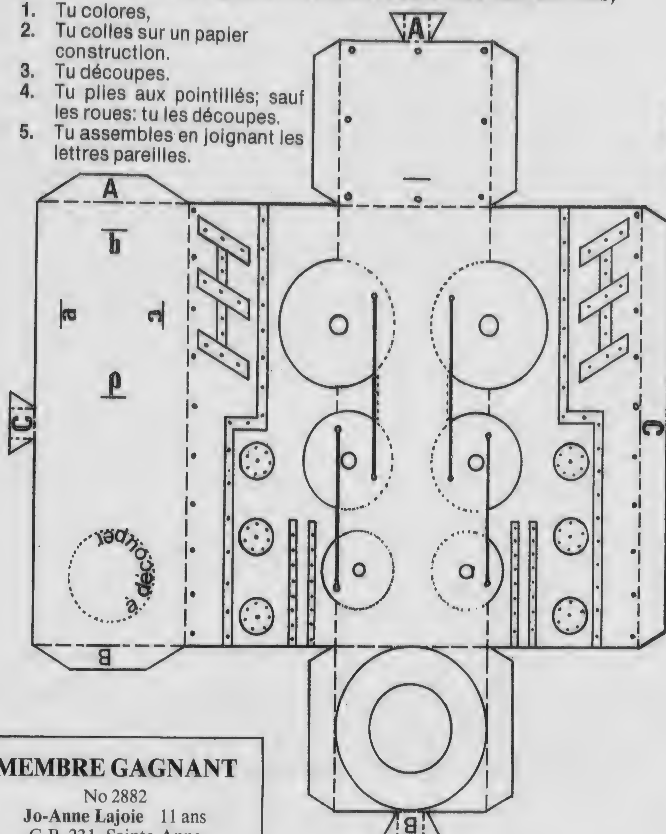
Salut, cher philatéliste!

Bicolo

le petit bricoleur

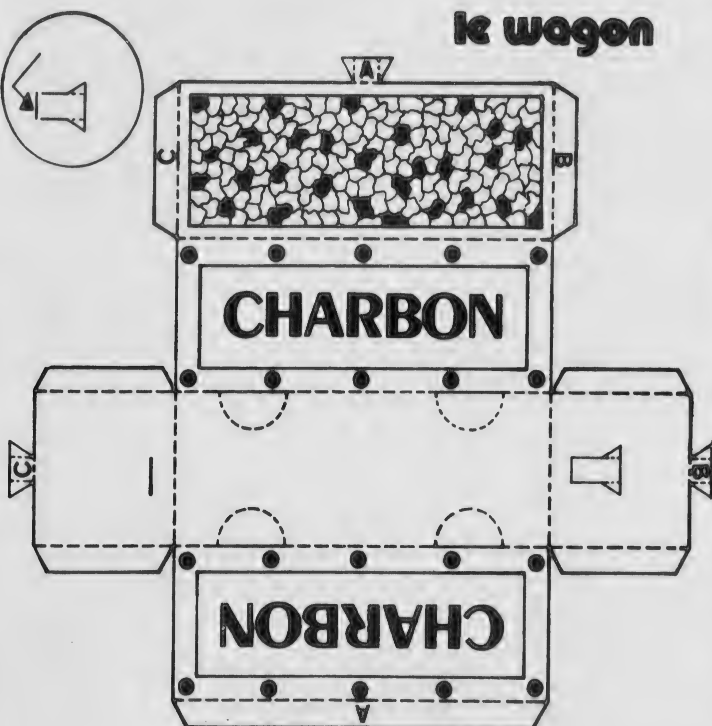
Pour assembler ma petite locomotive suis mes instructions;

1. Tu colores,
2. Tu colles sur un papier construction.
3. Tu découpes.
4. Tu plies aux pointillés; sauf les roues: tu les découpes.
5. Tu assembles en joignant les lettres pareilles.

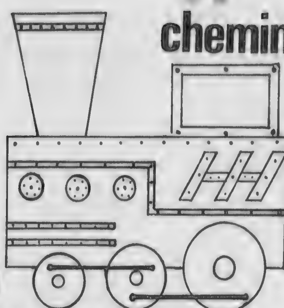


MEMBRE GAGNANT
No 2882
Jo-Anne Lajoie 11 ans
C.P. 231, Sainte-Anne

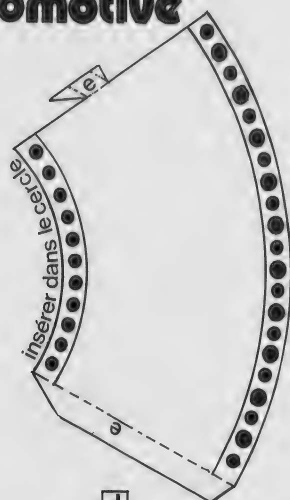
le wagon



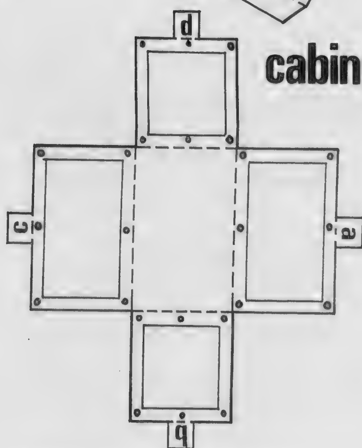
cheminée



la locomotive



cabine



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Âge: .... Année: ....

Les petites annonces

À LOUER - à Portage la Prairie, une maison de 2 chambres à coucher, nouvellement décorée - $175.00/mois. Téléphoner: 233-1593.
- 190 -

CHAMBRE ET PENSION - pour dame âgée dans foyer privé au Parc Windsor - repas servis à la chambre - soins personnels - blanchit. Pour plus de renseignement, téléphoner: 253-9142.
- 189 -

VENTE PRIVÉE - valeur $49, 000, vendrait $39,900 - comme neuf, très bon duplex de 9 grandes pièces, entièrement rénové. Inclus fenêtres, toît, auvents, tapis et revêtements de sol neufs. Fraîchement peint intérieur et extérieur - sous-sol complet - très bien bâti (environ 29 ans) - isolation complète - beau grand lot profond et clôturé - garage et place de stationnement - très bien situé à Winnipeg (10' de Saint-Boniface) - près de l'école, des autobus et des magasins - doit être vu pour être apprécié - pourrait avoir un revenu minimum d'environ $550,00 par mois. Peut-être financé à environ 13.5% d'intérêt C.M.H.C. - téléphone: 255-2825 après 18h - pas d'agent s.v.p.
- 195 -

VENTE DE SOUS-SOL (QUI TIRE À SA FIN) - 263, rue Hamel - 233-2811 - taies d'oreillers - robes courtes et longues pour dame (grandeur 12) - Manteaux d'hiver (grandeur 14) - chemises d'hommes, "perma press" (16-1/2 x 33) - évier double en porcelaine, bonne condition avec robinets - 3 lampes fluorescentes (24" chaque) sur une base blanche (2 bases - 6 lampes); bonne condition - aussi lampes pour chambres à coucher, salle de bains - bibelots, livres, valet, climatiseur, jouets bourrés, patins de fantaisie (grandeur 8-1/2). Vente tous les jours du lundi au vendredi de 6h à 21h; samedi de 10h à 16h et dimanche de 12h à 18h.
- 199 -

À VENDRE - pour cause de déménagement: un bac à lessive en plastique blanc, neuf, $10.00; une huche à pain, neuve, jaune, GSW, $5.00; une balayeuse électrique "Baycrest", vitesse unique, très bon état, $20.00. Appeler: 475-2423.
- 191 -

À LOUER - appartement de 3 chambres meublées - références s.v.p. - libre immédiatement. Téléphone: 247-7376.
- 202 -

À LOUER - 737, rue St-Joseph à Saint-Boniface - appartement de 2 chambres à coucher, grand salon, cuisine, chambre d'utilités (pour laver) avec séchoir électrique; poêle inclus; nouvellement décoré - dans duplex - disponible - tél.: 233-4533.
- 197 -

À LOUER - au Parc Windsor - appartement genre "bachelor" au sous-sol d'un duplex. Poêle, réfrigérateur, eau, électricité et chauffage inclus. Tapis mur à mur. Complètement privé. Téléphoner: 257-9412.
- 192 -

MAMAN AVEC EXPÉRIENCE et qui aime les enfants garderait chez elle des enfants nouveaux-né à 5 ans - $5.00 par jour pour deux enfants - du lundi au vendredi - téléphone: 247-8022.
- 198 -

À VENDRE - chats siamois (mâles) - un lynx seal point; un frost point; enregistrés avec pédigrées. Pour informations - téléphoner après 18h au 237-3280.
- 204 -

VENTE PRIVÉE - une aubaine - $45,900 - à Saint-Vital, rue Cunnington - jolie maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher, entièrement rénovée. Inclus fenêtres, toît, murs, tapis mur à mur, revêtements de sol entièrement neufs. Fraîchement peint intérieur et extérieur. Sous-sol complet. Beau grand lot. Rue tranquille avec beaux gros arbres. Situé près d'un parc. Poêle, réfrigérateur et congélateur inclus. Maison idéale pour jeune couple ou couple en retraite. Pour plus d'informations, téléphonez: 255-2825. Pas d'agent s.v.p.
- 196 -

À VENDRE - cuisinière qui fonctionne sur 110V; un réfrigérateur; un cabinet stéréo avec radio AM/FM et table tournante; 3 tables de salon (une à café, 2 pour lampes); 2 lampes (27 pouces de hauteur); baignoire de 4 pieds en émail; un évier blanc pour salle de bains et une toilette blanche; une polisseuse à plancher (G.E.) avec 2 brosses; un bureau d'écolier en métal et "arborite". - téléphone: 233-2844.
- 200 -

VENTE PRIVÉE - lot numéro 442 - 80' x 150' - avec le système d'égout et d'eau déjà relié avec la pipe centrale de la municipalité. Situé sur la rue Lemoine à Sainte-Agathe, Man. Téléphoner après 18h - 233-5599.
- 201 -

TROUVÉ - rue Marion (en face du Safeway) - trousseau de 7 clefs (auto et maison) - téléphoner: 247-7503.
- 203 -

MAISON À VENDRE - Saint-Jean-Baptiste. 5 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à manger, salle de bains neuve. Doit être déménagée. Prix demandé: $1,500.00. Tél.: 746-8730.
- 194 -

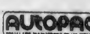
À VENDRE - ameublement de chambre à coucher, de cuisine et de salon. Commode, chiffonnier, table et 2 chaises en bonne condition, 2 berceuses, stéréo "tape-deck", sofa-lit, horloges, cadres, vaisselle, etc... S'adresser 201-875 rue Elizabeth, Parc Windsor entre 17h et 20h.
- 193 -

À LOUER - Saint-Boniface - rue Doucet - appartement de 3 pièces dans "fourplex"; poêle et réfrigérateur. Stationnement - $215.00 par mois plus hydro - téléphonez 247-4826 avant 17h ou 233-2747 en soirée.
- 205 -

La Division scolaire de la rivière Rouge no 17
requiert les services d'un
PROFESSEUR
pour enseigner la **4e année à l'école Saint-Jean-Baptiste** pour les mois de mars à juin 1980.
Veuillez soumettre votre curriculum vitae à:
Louis R. Gosselin, directeur général
Division scolaire de la rivière Rouge no 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Ministère de la santé
DEMANDE UNE
SECRÉTAIRE - RÉCEPTIONNISTE
RESPONSABILITÉS:
Répondre au téléphone - assurer la réception - travail général de bureau - dactylographie.
ENTRÉE EN FONCTION: immédiatement
Pour plus de renseignements:
Mme V. Laurin - **233-2464**

ASSUREURS

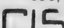
Agence commerciale générale
872, avenue Ellice
Winnipeg, Manitoba


Heures d'ouvertures:
lundi au vendredi de 9h à 21h
samedi de 9h à 16h
Téléphone: 775-2187
Gagnez un voyage gratuit pour 2 personnes, à Las Végas. Voyage et frais d'hôtel payés.

ELW
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
- ASSURANCES
- IMMEUBLES
- HYPOTHÈQUES
- ÉVALUATIONS

100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

AGENCE
FOREST LTÉE
247-8434 233-4955
Pour tous services d'assurance et de voyage
160, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051


Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE


233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba **Téléphone: 956-1060**

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI
BUREAUX A
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous **Téléphone: 233-3060**
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

TRANSPORTS

- Service de grues
- Transport de machinerie
- Livraison de produits en béton

PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Pierre-J. Beaudry, propriétaire
Téléphone: 233-6327

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion
Saint-Boniface
Téléphone: 233-2211
Tampons pour tous usages.

PELLAND CATERING
Traiteur: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 247-3319

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: **247-7986**

L. Painchaud
PEINTRE et DÉCORATEUR
- service personnel
- travail garanti

117 baie Wiltshire
Tél.: 247-5717

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

MAISONS "CUSTOM BUILT"
- Additions
- Rénovations
- Salles de récréations
- Garages

*Pour une estimation gratuite, appelez **Bernard Jounot***
Bym Enterprises Ltd. 257-7808

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

J. Lecker **Dr M.N. Lecker**
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

CAISSIÈRE DEMANDÉE

de préférence avec expérience. Travail de jour ou le soir aussi bien que le samedi; avec possibilités de faire du travail de bureau ainsi que du classement.

S'adresser à **M. Louis Patenaude**. Tél.: **233-6616** entre **13h et 16h**.

Coordonnateur(trice) de bureau

Position temporaire. Entrée en fonction immédiate. Bilingue (français et anglais), dactylographie nécessaire, possession d'un bon sens d'organisation.

S.v.p. contacter **D. Hewitt 942-5249**; ou **Ginia 233-7423**.

La Société franco-manitobaine



OFFRE D'EMPLOI

Travail à contrat
(minimum 3 mois)

Cadre de travail: La S.F.M. désire fournir un encadrement technique à tous les Franco-Manitobains, aux clubs d'investissement, et autres groupements intéressés au développement économique.

Description de tâches: Sous la direction de la coordonnatrice des programmes -

1 - Colliger, analyser, cataloguer les services soit juridique, comptable, de gestion, de finance, d'informatique, de recherche, d'aide gouvernementale (subventions, prêts, et autres).
2 - Proposer un ou des modèles d'information auprès des intéressés
3 - Proposer un ou des modèles de tenue à jour de ces services

Qualifications: Homme ou femme

1 - générales: Bilingue (Bonne maîtrise du français parlé et écrit); - autonome et dynamique

2 - académiques: - Niveau collégial, option administration; - (toute expérience pertinente dans le monde des affaires peut remplacer l'exigence académique)

Traitement: $10,000 - $18,000 selon les qualifications

Communiquer avec:

Marie Déquier
Directrice générale
La Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915
avant le 8 février 1980.

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-PIERRE C.U. LTD.

AVIS AUX MEMBRES!

Soyez avisés que nous acceptons des candidatures au poste de

directeur/directrice

Qualifications requises:

a) membre de la Caisse Populaire et âgé de 18 ans ou plus,
b) disponible à participer aux assemblées mensuelles du bureau de direction.

Responsable:

a) d'exercer les pouvoirs de la Caisse Populaire directement ou indirectement par l'entremise des employés ou représentants officiels de la Caisse Populaire,
b) d'administrer la gérance des affaires de la Caisse Populaire.

Deux postes à remplir pour un terme de trois ans.

Les formules d'application à la candidature sont disponibles à la Caisse Populaire et devront être dûment remplies pour le 18 février 1980.

Olivier Beaudette
Secrétaire

MANITOBA
CIVIL SERVICE COMMISSION

TRAVAILLEURS SOCIAUX (2 postes)

Le département des services communautaires et de corrections, services sociaux et de santé, région de Winnipeg, recherche des personnes comme membre d'une équipe de multi-disciplines pour répartir et coordonner un programme détaillé de soins à domicile pour personnes âgées ou handicapées, comprenant la répartition et la placement de ceux-ci dans des maisons particulières.

Qualification: B.S.W. plus 2 ans d'expérience dans le même travail; d'autres qualifications pourront être prises en considération. Cet emploi nécessite l'usage d'une automobile. Pour un des postes la connaissance du français serait un atout.

Salaire: entre **$17,094** et **$24,396** par an.

Ces emplois sont offerts aux hommes et femmes. Envoyer votre candidature - référence LL 60 - avant ou jour **le 11 février 1980**

à Civil Service Commission
904-155 rue Carlton
Winnipeg, Manitoba R3C 3H8

La Société franco-manitobaine



est à la recherche

d'une secrétaire

Fonctions:
- secrétariat pour plusieurs agents de développement
- dactylographie des documents de travail et rapports de ces agents
- classement
- imprimerie sur Xerox
- travail général de bureau

Qualifications:
- bilingue (français - anglais) et avec très bonnes connaissances grammaticales

Salaire:
- négociable suivant qualifications de $8,000 à $14,000

Entrée en fonction le 18 février

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 février, date de fermeture du concours ou entrer en communication avec:

Jacqueline Thioux
C.P. 145 ou 194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915

Le Conseil jeunesse provincial

est à la recherche d'un

COMPTABLE

TÂCHES

- Sous procédures et politiques établies, le candidat sera responsable de la comptabilité du Conseil jeunesse provincial ainsi que de ses projets spéciaux
  - rapports financiers
  - réception et émission de factures
  - réception et émission de chèques
  - dépôts, etc... etc...

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir de l'expérience dans le domaine de la comptabilité
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite
- Capacité de travail en équipe

SALAIRE: Négociable

ENTRÉE EN FONCTION: Immédiate

Si vous répondez à ces critères d'embauche et si le poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:



M. Louis Kirouac
DIRECTEUR
Conseil Jeunesse Provincial
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

La Société franco-manitobaine



demande une personne pour

le poste d'agent de formation développement communautaire

Sous la direction de la coordonnatrice des programmes:

- Organise, coordonne et anime des sessions d'information et de formation aux niveaux local, régional, et provincial
- Établit et maintient des contacts et des réseaux de citoyens, suscite ou participe à des réunions, assure un follow-up et une formation permanente dans les communautés intéressées à un plan d'action concret pour leur communauté
- Établit des liens étroits avec d'autres permanents d'organismes travaillant dans la communauté franco-manitobaine

Qualifications requises:

- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité d'établir ses propres structures
- capacité de travailler seul et en équipe
- expérience dans la création des matériaux didactiques
- expérience en animation
- capacité d'organisation

Salaire: $10,000 à $26,000 selon l'expérience et la classification

Entrée en fonction: aussitôt que possible

Veuillez faire parvenir avant le 8 février, votre curriculum vitae à:

Mme Marie Déquier
Directrice générale
Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

À LOUER

2700 p.c. bureaux modernes, climatisés, meublés, au centre de Saint-Boniface.
400 p.c. entreposage.
Tél.: 247-4942 ou 489-3461

BOUCHARD REALTY
Téléphone: (1) 433-7502

Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Venez à Saint-Pierre comparer les prix des propriétés.

SAINT-PIERRE
Belle ferme de 320 acres avec bâtiments, bonne maison de 3 chambres à coucher - sous-sol fini. Grande étable de 100 pieds, hangar métallique pour machines, grainerie, garage, etc...

SAINT-PIERRE
Boucherie avec chambre froide, complètement équipée. Prix très raisonnable. Appelez-nous pour plus d'informations.

SAINT-MALO
2 beaux lots de terrains boisés de 65 et 215 acres. Libres immédiatement.

ILE-DES-CHÊNES $53,000
Beau bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur dans salon - salle de bains 2 pièces attenante à la grande chambre à coucher - garage - sur beau grand lot boisé.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2267

SAINT-BONIFACE

Est-ce que vos recherches pour cet ultra spécial bungalow n'ont pas abouties? Alors, ne cherchez plus pour ce logement distingué qui offre toutes les satisfactions à votre goût excellent.

Montrez votre individualisme avec ce bungalow unique, restauré d'une façon appréciable et décoré avec une note particulière.

NORWOOD

Équipée pour convenir aux besoins de votre famille qui s'agrandit et construite avec des matériaux de bonne qualité sont les qualifications de cette belle maison de famille.

Votre inspection personnelle y trouvera toutes les commodités, dans tous les domaines.

5 MILLES DE RICHER

Beaucoup d'air frais... à un prix rafraîchissant. Pour un couple cherchant une vraie occasion.

Ce bungalow exceptionnel comporte beaucoup de particularités supplémentaires et est agréablement situé sur plus de 2 acres de "vie en pleine nature".

SAINT-BONIFACE

Propriété, excellente location (zone C2) maintenant prête pour votre inspection.

Gens du Manitoba, qui êtes-vous?

Le Manitoba appartient aux Québécois; pourquoi s'en séparerait-il?

La question semble être ouverte publiquement aux Québécois, donc je me permets d'y répondre.

Bravo pour votre gain constitutionnel canadien, pour le peuple franco-manitobain. Par contre, ne serait-il pas temps d'aller de l'avant en se penchant sur nos deux solitudes, l'une dite franco-manitobaine, l'autre dite québécoise.

La différence entre nos deux peuples semble bien évidente et je crois qu'il est bien facile de dire que l'identité de l'une absorbe celle de l'autre. Il est grand temps que les Franco-Manitobains comprennent que la peur qu'ils ont de leur propre identité est égale à celle qu'ils ont de la réalité québécoise indépendantiste.

Par contre, leur affiliation avec un mouvement qui opère dans une structure marginale, contrôlée par le peuple acadien, que l'on appelle "La Fédération des francophones hors Québec" et non canadienne française, démontre bien que ceux qui en font partie s'identifient contradictoirement en tant que Québécois hors Québec, avec des besoins régionaux et provinciaux qui leurs sont bien distincts.

Par contre, comme nous le savons tous, les Québécois ne sont acceptés nulle part dans cette association marginale, séparatiste par contradiction au mouvement québécois. Il n'y a à mon sens aucune adhésion du Québec à ce principe si ce n'est que de ses frontières, mais par contre sa survie dépend en totalité de la survie d'une politique linguistique forte et souveraine au Québec. Une politique canadienne a démontré son sens unique à l'assimilation à la majorité multiculturelle anglicisée. Vous n'avez qu'à regarder votre jeunesse.

Le Manitoba n'appartient pas au Québec, mais plutôt au Canada. Le Québec appartient aux Franco-Manitobains comme la seule chance de leur survivance en français. Il ne faut pas se leurrer car sans la force linguistique du Québec, le Manitoba ne répondrait plus. Le Canada vous utilise, vous manipule en ce jour de référendum. Gens du Manitoba français, qui êtes-vous?

Êtes-vous français? Êtes-vous Québécois fondateurs du Manitoba? Êtes-vous Canadiens français? Êtes-vous Québécois franco-manitobains? Êtes-vous Canadiens franco-manitobains? Êtes-vous Franco-Manitobains? Êtes-vous Manitobains francophones? Êtes-vous Québécois du Manitoba. D'avant ou d'après 1870? Êtes-vous Franco-Canadiens-Manitobains? Êtes-vous voyageurs québécois établis au Manitoba?

À force de se définir et de se redéfinir, on arrive toujours par devenir ce qu'on était ou peut-être ce que l'on est et ce que l'on deviendra par définition. Si vous êtes aux yeux de la majorité canadienne des Québécois qui vivent maintenant depuis les siècles au Manitoba vous faites partie du groupe fondateur de leur pays, le Canada, en principe historique.

Par contre, si vous êtes à leurs yeux des Franco-Manitobains, vous ne devenez donc qu'un petit peuple ethnique qui n'a que participé à la fondation de leur pays multiculturalisé. Alors, j'ai le plaisir de vous retourner votre question par une question aussi importante et à l'ordre du jour. Où serez-vous advenant l'indépendance du Québec? Où serez-vous advenant une guerre civile?

Devrez-vous vous cacher derrière la langue anglaise et prendre leurs armes pour défendre ladite unité canadienne. Devrez-vous renier ce que vous êtes? Aux yeux de la masse canadienne multiculturelle anglicisée, vous serez toujours des Québécois hors Québec vivant au Manitoba qui leur ont cassé les oreilles à revendiquer les droits qu'ils n'ont jamais réussi à avoir eux-mêmes, et réussi qu'à briser leur économie partisane et augmenter leurs taxes.

Aux yeux des Québécois, vous serez toujours le petit peuple naïf dont le Canada s'est servi comme bouc émissaire pour combattre la loi 101, et j'espère pour votre propre survie linguistique que le peuple québécois oubliera.

Le parti de coalition de Riel est mort sous la sanglante dictature orangiste anglophone, mais le parti Québécois de René Levesque est bien vivant, dans le peuple et la jeunesse québécoise d'aujourd'hui et de demain.

Branchez-vous, car l'heure de l'indépendance du Québec approche, et comme l'a dit un jour un artiste, célèbre au Québec: "Vous n'êtes pas tannés de mourir bande de caves?" car ce n'est ni Dieu ni la religion catholique qui règlera votre problème. S'il vous plaît, ouvrez-vous les yeux.

Claude Aubin
Saint-Vital, Manitoba
le 1er février 1980

Soixante-sept ans d'histoire

Monsieur André-Yves Rompré
Rédacteur
LA LIBERTÉ
Saint-Boniface, Manitoba

Monsieur le rédacteur,

Auriez-vous l'obligeance de transmettre par le truchement de LA LIBERTÉ les informations suivantes à votre lecteur, monsieur Jean Soliman.

Dans son exposé du 22 novembre dernier, il se plaint amèrement et avec une "profonde tristesse" que "LA LIBERTÉ soit un journal catholique, c'en est trop". Il termine sa lettre ainsi: "P.S.: Si LA LIBERTÉ est officiellement un journal catholique, il faudrait le dire une fois pour toutes".

Alors, disons-le une fois pour toutes. Le 20 mai 1913, au premier numéro, on lit dans l'éditorial les lignes suivantes: "L'apparition de LA LIBERTÉ répond au désir exprimé depuis plusieurs années d'un journal catholique et français, libre de toute attache politique. Dès le premier numéro, nous croyons utile de préciser nettement la ligne de conduite que nous suivrons. Elle veut l'union de tous les Canadiens français et ne la croit possible que sur le terrain national et religieux: Elle est fondée pour promouvoir et défendre dans l'Ouest et surtout au Manitoba, la cause française et catholique".

Alors le grand rêve de Mgr Langevin se réalisait lorsqu'il obtint en 1913 les services de M. Hector Héroux, rédacteur-fondateur.

Vers 1920, les imprimeurs du journal rencontrèrent des difficultés financières qui obligèrent les Oblats à prendre la direction de LA LIBERTÉ. En 1923, M. Donatien Frémont devint rédacteur et il s'en suivit une autre période mémorable. Cinq oblats devaient ensuite se charger, chacun à leur tour, du bon fonctionnement de LA LIBERTÉ. Ce furent les révérends pères Plourdes, La Frenière, Durocher, Bédard et Aubry. Le père Aubry fut membre du Conseil d'administration de Presse-Ouest; il contribua activement au journal sous la rubrique très appréciée de "Billet de J.-P.-A.".

En 1940, LA LIBERTÉ était devenu la responsabilité entière des Oblats. Il y eut ensuite des laïcs: Arthur Dupuis, Hubert Pantel, etc... Depuis 1970, Presse-Ouest Ltée est devenue acquéreur du journal et l'est encore.

Il est ironique que la première grande ligne de conduite de LA LIBERTÉ exprimée en 1913, envisage le triste problème des Canadiens français. Son auteur devait être un psychologue bien versé dans la nature du vrai "canayen", jaloux, entêté, chicanier et chauvin. Relisez plutôt: "LA LIBERTÉ veut l'union de tous les Canadiens français". Malheureusement, au cours des années, notre journal a parfois bien involontairement causé la désunion, alors qu'on avait tant besoin de grouper nos forces devant l'adversité.

Il y a plusieurs siècles, nos arrière-ancêtres, les Latins, avaient écrit ce vieux proverbe: "Verba Volant, Scripta mament". Les paroles s'envolent, les écrits restent. Aujourd'hui, on écoute la radio et on regarde la télévision; demain, que nous restera-t-il sinon les journaux qui sont des pièces qui demeurent.

Les archives contiennent 67 ans d'histoire dans les dépôts d'archives. Et c'est en feuilletant ces vieux exemplaires de notre journal que nous découvrons la pensée chrétienne qui animait rédacteurs et collaborateurs. Oui, en dépit de nos divergences d'opinions et de nos différents points de vue, nous avons encore confiance dans l'avenir, car tant d'efforts et de peines ne sauraient demeurer sans résultat et sans lendemain.

À bon lecteur...

Lucien Daoust
Saint-Boniface, Manitoba
le 8 janvier 1980

C'est à cause d'un règlement de la L.N.H.

Monsieur Robert Levacque
25 - 227, rue Vaughan
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1T6

Cher Monsieur Levacque,

J'accuse réception de votre lettre dans laquelle vous nous demandez pourquoi Radio-Canada retarde la télédiffusion des parties de hockey d'une heure le samedi soir. Croyez-moi, nous en souffrons autant que vous.

La Ligue nationale de hockey, de concert avec chacun des clubs qui en font partie, a établi des règlements dans le but de protéger les droits territoriaux de chacune des équipes.

Si nous retransmettions un match des Canadiens en direct pendant qu'une partie des Jets se déroule à Winnipeg, et que celle-ci est en même temps retransmise localement à l'antenne anglaise, il se peut qu'un bon nombre de personnes préféreraient regarder le match des Canadiens à l'antenne française plutôt que de se rendre à l'aréna de Winnipeg ou de regarder la joute des Jets au réseau anglais. C'est ce que les équipes de la Ligue nationale de hockey appellent leurs droits territoriaux qu'elles demandent à Radio-Canada de protéger. Heureusement au cours de l'année, il n'y a eu que quatre parties présentées en différé.

Je vous remercie de nous avoir écrit et soyez certain qu'au moment de la négociation nous ferons tout notre possible pour convaincre les responsables de nous accorder le droit de télédiffuser tous les matchs de la Ligue nationale de hockey en direct.

Recevez, cher Monsieur Levacque, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Léo Remillard
Directeur des services français
(Prairies)
Winnipeg (Manitoba)
le 4 février 1980
copie: **LA LIBERTÉ**

Heure de tombée
le vendredi à 15h

(À CONSERVER À TITRE DE RÉFÉRENCE)

VOUS VOULEZ VOTER AVANT LE 18 FÉV.?

BUREAUX SPÉCIAUX DE SCRUTIN OUVERTS DE MIDI À VINGT HEURES

SAMEDI, 9 FÉV. – LUNDI, 11 FÉV. – MARDI, 12 FÉV.

LISTE DES ÉLECTEURS

Pour voter à un bureau spécial de scrutin, vous **DEVEZ** être inscrit sur la liste électorale de votre section de vote, que vous habitiez une section urbaine ou rurale.

VOUS pourrez voter à un bureau spécial de scrutin si vous ÊTES UNE PERSONNE ÂGÉE, INFIRME OU MALADE OU SI VOUS AVEZ DES MOTIFS DE CROIRE QUE VOUS SEREZ INCAPABLE DE VOTER LE JOUR DE L'ÉLECTION.

EMPLACEMENT DES BUREAUX SPÉCIAUX DE SCRUTIN

L'avis de recensement que vous avez reçu indique le lieu de votre bureau spécial de scrutin.

Si vous n'avez pas cet avis *téléphonez* au bureau d'Élections Canada de votre circonscription.



Si vous êtes handicapé physiquement et que le bureau spécial de scrutin où vous devez normalement voter n'a pas d'accès de plain-pied, vous avez le droit, en le demandant à votre bureau d'Élections Canada, d'obtenir un certificat de transfert qui vous permettra de voter à un bureau spécial de scrutin avec accès de plain-pied. Toute demande doit être faite avant midi le 8 février 1980.

LE VOTE PAR PROCURATION n'est pas permis aux bureaux spéciaux de scrutin.

L'AIDE D'UN RÉPONDANT dans les sections rurales n'est pas permise aux bureaux spéciaux de scrutin; ceci n'est permis que le jour de l'élection.

VOTE AU BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Si votre nom est sur la liste électorale et que vous ne pourrez voter aux quatre dates indiquées plus haut, vous pouvez voter au bureau de votre président d'élection de midi à 18h00 et de 19h00 à 21h00 jusqu'à vendredi de cette semaine, de même que mercredi, jeudi et vendredi de la semaine prochaine.

POUR APPELER VOTRE BUREAU D'ÉLECTIONS CANADA,

Consultez cette liste de numéros de téléphone

Si vous ne savez pas où est situé votre bureau spécial de scrutin et vous habitez dans une des villes mentionnées ci-dessous, appelez (à frais virés, si nécessaire) au numéro de téléphone indiqué.

Dauphin - **638-3402**

Lisgar - composez Crystal City - **873-2310**

Provencher - composez Beausejour - **268-1269**

Saint-Boniface - **257-4212**

Winnipeg-Assiniboia - **452-4848**

Winnipeg-Bird's Hill - **669-5654**

Winnipeg-Fort Garry - **453-0361**

Winnipeg Nord - **632-7715**

Winnipeg Nord Centre - **943-8441**

Winnipeg-St-James - **772-9514**

Si le service en français ne vous est pas disponible veuillez composer (à frais virés, si nécessaire) le numéro suivant: (613) 993-2975.



Élections Canada est une agence non-partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Publié par le Directeur général des élections du Canada

OX\80